

ENTRETIENS ENTRE
SONATRACH ET EXXONMOBIL À
HOUSTON

**Les opportunités de
coopération dans le
domaine de
l'exploration
évoquées**

P 4

RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE DE L'ALGÉRIE

Plaidoyer pour la création de deux fonds souverains

Face à la volatilité persistante du marché énergétique mondial et à un climat géopolitique de plus en plus incertain, l'expert international en énergie, Mourad Preure, a préconisé une stratégie à la fois rigoureuse et audacieuse. Dans une intervention diffusée sur la « Chaîne III » de la radio nationale, il a insisté sur la nécessité pour l'Algérie de mettre en place deux fonds souverains, l'un à vocation nationale et l'autre à portée internationale, afin de renforcer sa résilience économique et amorcer une véritable transformation structurelle. P 3



P LE MINISTRE DES AFFAIRES
RELIGIEUSES L'A ANNONCÉ

**Recensement
de 16.000 biens wakfs
en Algérie**

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a fait état, jeudi, de 16.000 biens wakfs recensés en Algérie, prévoyant une hausse du nombre de ces biens, après la promulgation du projet de loi relatif aux wakfs.

P 2

ALGÉRIE-BIÉLORUSSIE

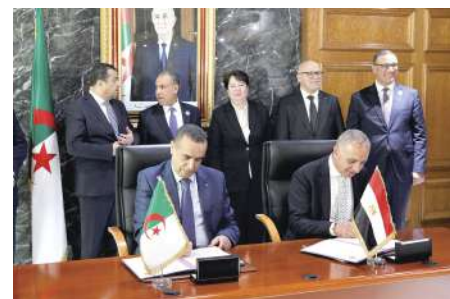
**Donner un nouvel
élan à la coopération
économique**

Dans le cadre du renforcement des relations bilatérales, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa a effectué, jeudi, une visite de travail en République de Biélorussie. A Minsk celui-ci a appelé, à concrétiser des projets de partenariat dans différents secteurs économiques entre l'Algérie et la Biélorussie, afin de valoriser leurs potentialités, indique un communiqué du ministère.

P 5

SIGNATURE D'UN
MÉMORANDUM D'ENTENTE
ENTRE "SONELGAZ" ET
"ELSEWEDY ELECTRIC"

**Ouverture de
nouvelles
perspectives
économiques entre
l'Algérie et l'Egypte**



Le Président-directeur général (P-Dg) du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a affirmé que le mémorandum d'entente, signé jeudi à Alger entre le groupe Sonelgaz et la société égyptienne "Elsewedy Electric", vise à renforcer les investissements de la société en Algérie, constituant ainsi une étape stratégique qui ouvrira de nouvelles perspectives économiques entre les deux pays.

P 3

FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS
DE JEUNES POUR L'ANNÉE 2025

**Lancement
d'une nouvelle plateforme
numérique** P 2

FABRICATION DE CÂBLES ÉLECTRIQUES
POUR AUTOMOBILES EN ALGÉRIE

**Le groupe
international APTIV
présente son projet** P 5

PRÉVENTION DES RISQUES
PROFESSIONNELS DANS LES ACTIVITÉS
DU BTPH

**Le ministre du Travail
appelle à l'intensification
des visites de terrain** P 5

MOBILIS

Tests réussis pour la 5G avant son lancement officiel

L'opérateur de téléphonie mobile, Mobilis, a effectué, jeudi, des tests réussis pour la 5G dans le cadre des premiers essais de cette nouvelle technologie avant son lancement officiel, prévu au deuxième semestre de l'année en cours. Lors d'une rencontre qui s'est tenue en son siège à Alger, Mobilis a présenté, en avant-première, les avancées significatives réalisées en matière de connectivité de cette nouvelle génération de téléphonie mobile. A cet effet, l'équipe technique de Mobilis a évalué la performance et la fiabilité de la 5G dans un environnement contrôlé en veillant au respect des normes internationales permettant d'assurer aux utilisateurs «une expérience de connectivité inégalée», a-t-on souligné. Par la même occasion, la directrice de communication de Mobilis, Farah Ouchaabane, a exprimé sa satisfaction quant aux résultats des tests ayant révélé que le réseau de l'entreprise «peut gérer des vitesses de téléchargement et des latences nettement supérieures à celles de la 4G». Elle a également fait savoir que la 5G «ne se limite pas à une simple augmentation de la vitesse, mais ouvre également la voie à des applications innovantes dans des domaines variés, tels que la télé-médecine, l'éducation à distance et l'Internet des objets». De plus, les tests ont mis en lumière la capacité de la 5G à soutenir un nombre accru d'appareils connectés simultanément, ce qui constitue un atout majeur pour les zones urbaines densément peuplées, a-t-elle ajouté. A travers cette nouvelle technologie, Mobilis se positionne comme un acteur clé dans la transformation numérique en Algérie, contribuant ainsi à l'atteinte des objectifs de développement durable et à la compétitivité économique de l'Algérie sur la scène internationale.

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES L'A ANNONCÉ

Recensement de 16.000 biens wakfs en Algérie

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a fait état, jeudi, de 16.000 biens wakfs recensés en Algérie, prévoyant une hausse du nombre de ces biens, après la promulgation du projet de loi relatif aux wakfs.

Synthèse S R.

Répondant aux préoccupations des députés, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a précisé que «le portefeuille des biens wakfs en Algérie est en nette croissance, s'élevant actuellement à 16.000 biens wakfs, alors que leur nombre ne dépassait pas 12.000 biens wakfs en 2022». A ce titre, le ministre a annoncé «la récupération de plusieurs biens wakfs, les derniers en date étant les 53 ha récupérés dans la wilaya de Tipasa», estimant que ce projet de loi permettra, une fois adopté, «la récupération de taux plus élevés». Pour une exploitation optimale des biens wakfs, M. Belmehdi a fait savoir que «la valeur locative des wakfs a été mise à jour en fonction des régions», ce

qui a permis "une hausse des recettes de 43%, entre les années 2022 et 2024, outre la récupération prévue de grandes surfaces de terres agricoles wakfs». Concernant les facilitations, les wakfs «bénéficient d'exonérations douanières et fiscales, ainsi que de mesures incitatives contenues dans les législations sur l'investissement », a-t-il rappelé. Quant à l'impératif d'accélérer la numérisation du secteur, M. Belmehdi a souligné que cette démarche «est l'une des principales orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la transparence dans tous les secteurs», précisant que son département œuvre à sa concrétisation, en coordination avec plusieurs secteurs. Répondant aux préoccupations des députés concernant l'inclusion des biens des

zawāiias dans ce projet, le ministre a rappelé que le dossier des zawāiias "est régi par la loi sur les associations et non celle des wakfs", insistant sur "leur contribution majeure dans la lutte contre l'occupation coloniale et la préservation de l'identité nationale". Au sujet des wakfs des Algériens à l'étranger, M. Belmehdi a fait savoir que son ministère "a lancé un recensement de ces biens", ajoutant que ce projet de loi soumis au débat permettrait d'étendre cette opération. Par ailleurs, le ministre a réaffirmé que ce projet de loi "garantira la protection des biens wakfs et leur mode d'exploitation, grâce à des dispositions pénales et à des procédures permettant aux agents habilités de constater les infractions, ainsi que l'introduction de peines durcies quant aux atteintes à ces propriétés".

FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS DE JEUNES POUR L'ANNÉE 2025

Lancement d'une nouvelle plateforme numérique

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui a présidé, jeudi à Alger, la cérémonie du lancement officiel de la nouvelle plateforme numérique dédiée au financement des projets des associations de jeunes, au titre de l'année 2025. Cette plateforme a été lancée lors d'un atelier national dédié à l'évaluation et à la promotion du système de financement par le secteur des projets des associations de jeunes. Des associations de jeunes ayant bénéficié du financement de leurs

projets de 2020 à 2024 ont participé à cet atelier. A cette occasion, M. Hidaoui a souligné l'attachement de son secteur à "promouvoir le système de financement des associations, à travers le développement des méthodes employées pour réaliser l'efficacité", citant, à ce titre, l'introduction d'améliorations "substantielles" sur la plateforme dédiée au financement des projets des associations de jeunes. Il s'agit également de "permettre aux jeunes de bénéficier de formations et de conseils dispensés par des experts compétents", et de "réguler la relation en-

tre le secteur et ces associations, à travers un cahier des charges", ainsi que "d'accompagner et d'évaluer ces projets en permanence", ajoute M. Hidaoui. Pour ce faire, le secteur de la jeunesse s'attellait à mettre en place "un modèle qui jette les bases des projets associatifs professionnels, en vue de contribuer efficacement à la réalisation des objectifs de développement tracés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui porte une importance capitale aux jeunes pour leur permettre de contribuer à la concrétisation de la nouvelle vi-

sion économique", a-t-il dit. M. Hidaoui a également mis en avant l'importance de "la formation continue et qualitative", dans le but de développer les connaissances et les compétences des jeunes en matière de gestion des projets, en adéquation avec les objectifs du secteur. L'atelier national a connu la présence de représentants de 136 associations locales de jeunes et de 14 associations nationales ayant bénéficié du financement de leurs projets, ainsi que des directeurs de la jeunesse et des sports des 58 wilayas.

INVESTISSEMENT SOCIAL

Sonatrach signe plusieurs conventions de financement et de parrainage

Le Groupe Sonatrach a signé durant le mois d'avril en cours, plusieurs conventions de financement et de parrainage au niveau de plusieurs wilayas, dans le cadre de son programme d'investissement social, indique, jeudi, un communiqué du groupe. A Tamanrasset, une convention a été signée le 16 avril en cours, portant financement d'équipements et de matériels médicaux au profit des structures sanitaires locales. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du wali de Tamanrasset,

Boudraa Mohamed, de cadres relevant du département parrainage et investissement social et des autorités locales. En date du 14 avril, le groupe pétrogazier a conclu, au siège de la wilaya d'Ilizi, un accord dans le domaine de l'investissement social, prévoyant le financement de l'acquisition d'équipements et de matériels médicaux au profit du secteur médical, et ce en présence du représentant du groupe, Ahcène Khaldi, et des autorités locales. A Timimoune, le Groupe a signé, le 10 avril en cours, une convention de par-

rainage avec les autorités locales, en vertu de laquelle un financement sera alloué pour la dotation d'une école modèle en matériel informatique ainsi que pour l'acquisition de livres au profit de la bibliothèque de l'école. Cette convention qui s'inscrit dans le cadre du soutien au secteur de l'éducation et du renforcement des moyens pédagogiques au profit des élèves, s'est déroulée sous la supervision du wali de Timimoune, et en présence des représentants de sonatrach, et des autorités locales. Aussi, des aides finan-

cières ont été octroyées par le groupe Sonatrach et ses différentes filiales, au profit des wilayas de Timimoune, Ilizi, Djanet, et Tamanrasset, à travers des conventions de sponsoring destinées au soutien des clubs sportifs locaux. En tout, plus de 64 conventions ont été signées dans le cadre de ces initiatives, ce qui reflète l'engagement du groupe à encourager le sport local, et son attachement à ériger l'activité sportive en un levier essentiel du développement sociétal.

Quotidien économique

Les EnjeuxEco

Edité par la SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE DE L'ALGÉRIE

Plaidoyer pour la création de deux fonds souverains

Face à la volatilité persistante du marché énergétique mondial et à un climat géopolitique de plus en plus incertain, l'expert international en énergie, Mourad Preure, a préconisé une stratégie à la fois rigoureuse et audacieuse. Dans une intervention diffusée sur la « Chaîne III » de la radio nationale, il a insisté sur la nécessité pour l'Algérie de mettre en place deux fonds souverains, l'un à vocation nationale et l'autre à portée internationale, afin de renforcer sa résilience économique et amorcer une véritable transformation structurelle.

Par Mourad A.

Dans un monde traversé par des turbulences économiques, une transition énergétique désordonnée et des tensions géopolitiques croissantes, l'Algérie, selon lui, doit adopter une posture de vigilance sans renoncer à l'ambition. « L'Algérie doit adopter une politique prudentielle, stricte », a-t-il affirmé d'emblée, en insistant sur l'importance d'une gestion méticuleuse des ressources. « L'allocation des ressources financières doit être extrêmement rigoureuse », a-t-il ajouté, soulignant que la discipline budgétaire est un fondement incontournable de toute politique économique viable. Il propose tout d'abord la création d'un fonds souverain national, destiné à soutenir l'économie intérieure en finançant directement les acteurs économiques, qu'ils soient publics ou privés. Ce fonds agirait comme levier d'investissement dans des projets stratégiques visant notamment à réduire la dépendance aux importations et à développer des chaînes de valeur locales. « Ce fonds permettra de vendre des dollars à des investisseurs algériens à des taux qui leur permettront de créer de la richesse », a-t-il expliqué, avant de souligner que « soutenir l'offre interne » est aujourd'hui un impératif pour asseoir une croissance durable. Dans cette perspective, l'Algérie est appelée à valoriser ses ressources naturelles, humaines et industrielles dans une logique de souveraineté économique. En parallèle, Mourad Preure a défendu l'idée d'un second fonds, cette fois-ci à di-

mension internationale, qui permettrait à l'Algérie de tirer profit des fluctuations actuelles de l'économie mondiale. Il a estimé que les crises globales, bien que porteuses d'instabilité, peuvent aussi représenter des opportunités d'investissement. « Il faut profiter de cette crise pour faire des acquisitions d'actifs. C'est maintenant que les opportunités se présentent », a-t-il insisté. Contrairement à une idée répandue, il précise que de telles opérations n'impliquent pas nécessairement des sorties massives de devises. « Vous n'allez pas payer l'actif cash. Vous sollicitez des crédits adossés à la cible. Si vous investissez 3 milliards de dollars pour 33 % d'une entreprise qui en vaut 10, le reste peut être financé par emprunt », a-t-il illustré, mettant ainsi en lumière les mécanismes de financement modernes qui permettent de limiter les risques tout en maximisant les bénéfices. Son analyse repose sur une lecture précise des équilibres géopolitiques et des dynamiques du marché mondial. Il a alerté notamment sur la situation actuelle du marché pétrolier, marqué par une surabondance de l'offre avec un excédent compris entre 100 000 et 800 000 barils par jour selon les estimations internationales, et sur les difficultés économiques que connaissent plusieurs grandes puissances, comme les États-Unis, la Chine ou l'Union européenne. « Nous entrons dans une zone de turbulences. On ne peut même plus prévoir ce qui se passera en juin prochain, tant les signaux sont contradictoires », a-t-il prévenu. Dans ce climat d'incertitude, il a estimé que seule une politique claire, rigoureuse et bien

structurée permettra à l'Algérie non seulement d'amortir les chocs extérieurs, mais aussi de tirer avantage des bouleversements en cours. Au-delà des outils financiers, Mourad Preure a appelé à une vision globale en matière de politique énergétique. Il a insisté sur la nécessité d'améliorer l'efficacité énergétique, de développer les énergies renouvelables et de renforcer l'intégration industrielle. Selon lui, « l'Algérien consomme deux fois plus d'énergie pour produire une unité de PIB qu'un citoyen de l'OCDE », un déséquilibre qui freine la compétitivité du pays et limite ses capacités d'exportation. Il a également évoqué des solutions concrètes pour un urbanisme et des transports plus durables, comme le recours au transport scolaire privé pour réduire la consommation de carburant et désengorger les routes. Dans le cadre de la transition énergétique, il a mis en avant le potentiel solaire exceptionnel de l'Algérie, avec ses 3 500 heures d'ensoleillement sur plus de 86 % du territoire, ainsi que les opportunités offertes par l'hydrogène vert. Toutefois, il a rappelé que ces ambitions doivent tenir compte des réalités environnementales, notamment du stress hydrique auquel le pays est confronté, avec seulement 300 m³ d'eau par habitant, bien en deçà du seuil de pénurie fixé à 1 000 m³. Enfin, il a insisté sur la nécessité de désenclaver le Grand Sud, en l'intégrant pleinement au reste du pays par le biais d'infrastructures modernes, telles que des voies ferrées électrifiées. Une telle approche s'inscrit dans une logique d'équité territoriale et de développement harmonisé.

ENERGIES RENOUVELABLES

La République de Maurice souhaite bénéficier de l'expertise algérienne

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, a reçu, jeudi, le ministre du Logement et des Terres de la République de Maurice, M. Shakeel Mohamed, indique un communiqué du ministère. Dans ce contexte, M. Arkab a rappelé que "le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde une grande importance au renforcement des liens de coopération et de solidarité africaine et veille à coordonner les efforts avec ses frères dirigeants africains, à l'instar du Premier ministre de la République de Maurice, afin de hisser les relations à des niveaux stratégiques reflétant les aspirations des peuples africains à l'unité et au développement économique durable". Lors de cette rencontre, les deux parties ont examiné "les voies et moyens de renforcer la coopération dans les domaines de l'énergie, des énergies renouvelables, de la production d'électricité et de la commercialisation du gaz naturel et des produits pétroliers", selon le communiqué. La rencontre a aussi permis aux deux parties d'"échanger les vues sur l'état et les perspectives de la coopération bilatérale, notamment dans le secteur de l'énergie, toutes filières confondues, et dans d'autres domaines d'intérêt commun". Dans ce cadre, la partie mauricienne a "souhaité bénéficier de la riche expérience algérienne dans ces secteurs vitaux, notamment en matière de développement de projets d'énergie solaire photovoltaïque et d'utilisation des micro-réseaux pour l'approvisionnement en électricité des régions isolées". A cette occasion, le ministre d'Etat a affirmé que l'Algérie, en tant qu'acteur central au sein de l'Union africaine, attache une importance stratégique à la réalisation de la transformation énergétique dans le continent africain, réaffirmant "l'engagement de l'Algérie à soutenir toutes les initiatives africaines visant à réaliser la durabilité énergétique" "L'Algérie a mis ses capacités et son expertise au service des efforts du continent en la matière", a rappelé M. Arkab. Soulignant "l'importance de la conjugaison des efforts et de l'échange d'expertises entre les pays africains, en vue de réaliser la sécurité énergétique et de renforcer le développement socio-économique", le ministre d'Etat a "appelé à investir dans le développement des ressources humaines et à étendre les programmes de formation dans les domaines de l'énergie afin que les compétences africaines soient en mesure de relever les défis et de réaliser le développement durable escompté".

R E.

SIGNATURE D'UN MÉMORANDUM D'ENTENTE ENTRE "SONELGAZ" ET "ELSEWEDY ELECTRIC"

Ouverture de nouvelles perspectives économiques entre l'Algérie et l'Egypte

Par R E.

Le Président-directeur général (PDG) du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a affirmé que le mémorandum d'entente, signé jeudi à Alger entre le groupe Sonelgaz et la société égyptienne "Elsewedy Electric", vise à renforcer les investissements de la société en Algérie, constituant ainsi une étape stratégique qui ouvrira de nouvelles perspectives économiques entre les deux pays. S'exprimant lors de la cérémonie de signature du mémorandum, qui s'est déroulée sous la supervision du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, et du ministre égyptien des Affaires étrangères, de l'Immigration et des Expatriés égyptiens, M. Badr Abdel-Atty, M. Adjal a précisé que "ce partena-

riat repose sur le principe de gagnant-gagnant et reflète la forte volonté des autorités supérieures du pays, représentées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de dynamiser les relations historiques entre l'Algérie et l'Egypte". "Il permettra d'ouvrir de nouvelles perspectives économiques, incarnant les ambitions communes des deux nations", a-t-il poursuivi. Selon le responsable, ce partenariat confirme également les efforts de Sonelgaz pour devenir "un acteur clé sur le continent africain et dans la région méditerranéenne", d'autant plus qu'elle est aujourd'hui une société pionnière et compétitive dans différents domaines liés à l'énergie, y compris la fabrication d'équipements, l'ingénierie et la réalisation d'infrastructures énergétiques, outre sa grande expertise dans les domaines de la numérisation et de la for-

mation". De son côté, le directeur exécutif et président du Conseil d'administration d'Elsewedy Electric, Ahmed Elsewedy, a souligné que ce partenariat jouera "un rôle majeur dans la région en matière d'industrialisation", saluant les "compétences algériennes et le soutien considérable du Gouvernement pour la promotion de l'industrie locale concrètement sur le terrain et non à travers de simples promesses". Le mémorandum vise à renforcer les investissements d'Elsewedy Electric en Algérie à travers l'extension des activités de son usine de câbles située dans la wilaya d'Ain Defla, pour inclure la fabrication d'accessoires, ainsi que la production et la commercialisation d'équipements énergétiques, notamment avec la création d'une usine de fabrication d'isolateurs en Algérie. De plus, cette coopération pré-

voit l'étude de la faisabilité d'une usine commune entre Sonelgaz et la société égyptienne pour la production de transformateurs à très haute tension, avec la possibilité de créer une joint-venture pour la réalisation de centrales électriques au niveau de l'Afrique et du Moyen-Orient, outre l'échange de compétences et la formation. La mise en œuvre de ce mémorandum sera suivie par un comité mixte composé de représentants des deux parties, chargé d'étudier de nouvelles opportunités de coopération, selon les explications fournies lors de l'événement. A noter que cet accord s'inscrit dans le cadre des résultats de la visite de travail effectuée par le PDG de Sonelgaz en Egypte en février dernier, au cours de laquelle il a rencontré plusieurs responsables et opérateurs du secteur énergétique.

HADJ 2025

Réunion de la Commission intersectorielle permanente

Le Directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), Tahar Braïk, a présidé, jeudi à Alger, une réunion de la Commission intersectorielle permanente chargée du suivi de l'opération du hadj au titre de la saison 1446h/2025, indique un communiqué de l'office. L'ordre du jour a porté sur "le suivi du calendrier des procédures administratives liées à cette saison pour accompagner le processus organisationnel et simplifier les démarches aux pèlerins".

MÉTALX PRÉCIEUX

L'or se maintient à plus de 3.310 dollars l'once

Les cours de l'or ont marqué un léger recul jeudi après avoir atteint un sommet historique plus tôt dans la séance. L'or au comptant s'est établi à 3.317,63 dollars l'once, en baisse de 0,8 %, tandis que les contrats à terme sur l'or américain ont diminué de 0,5 %, atteignant 3 330,60 dollars l'once. Malgré ce recul, ces chiffres confirment la solidité du métal précieux, toujours positionné au-dessus de la barre symbolique des 3.300 dollars. Parmi les autres métaux, l'argent au comptant a baissé de 1,4 % à 32,28 dollars l'once, le platine a perdu 7 % à 960,92 dollars, et le palladium a chuté de 1,9 % à 953 dollars.

SÉCURITÉ OPÉRATIONNELLE

Tassili Airlines obtient pour la huitième fois de suite le label IOSA

La compagnie Tassili Airlines a obtenu, pour la huitième fois consécutive, le label IOSA (IATA operational safety audit), référence mondiale en matière de sécurité opérationnelle dans le transport aérien, a-t-elle annoncé jeudi dans un communiqué. La nouvelle certification, souligne la même source, «marque un tournant significatif, car elle a été obtenue selon la nouvelle méthodologie d'audit de l'Association internationale du transport aérien (IATA): le risk-based approach (RBA)». Cette approche «innovante» cible les risques spécifiques à chaque compagnie et renforce encore davantage la pertinence et la rigueur du processus de certification, est-il expliqué dans le communiqué. «Le succès de Tassili Airlines dans ce cadre témoigne de son engagement constant en faveur de la

sécurité, de la conformité réglementaire et de l'amélioration continue de ses opérations», note encore la compagnie, filiale à 100% de Sonatrach, relevant qu'il s'agit aussi «d'une reconnaissance internationale des efforts déployés par l'ensemble des équipes de la compagnie pour maintenir les plus hauts standards de l'industrie». Obtenir la certification IOSA pour la huitième fois de suite, et ce selon la nouvelle approche basée sur les risques, «représente une fierté et une responsabilité. Cela confirme notre détermination à faire de la sécurité un pilier fondamental de notre stratégie», indique le directeur général de la compagnie, Abdessamed Ourihane, cité dans le communiqué. Avec cette certification, la compagnie aérienne «réaffirme ainsi sa volonté de garantir à ses passagers des voyages en toute sécurité, dans le respect des meilleures pratiques mondiales».

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Valeur transigée	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	421,00	0,24	0,22	-0,63	6,12	7,13	997	419 737,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	16628	23 279 200,00
BIOPHARM	BIO	2 400,00	NC	0,00	0,00	2,96	7,20	7,50	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2299,00	-0,04	3,43	1,28	12,09	5,44	6305	14 495 195,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,67	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-6,61	2,03	-	0	0,00

ENTRETIENS ENTRE SONATRACH ET EXXONMOBIL À HOUSTON

Les opportunités de coopération dans le domaine de l’exploration évoquées

Le Président-directeur général (Pdg) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a tenu une séance de travail avec des responsables de la compagnie ExxonMobil dans la ville de Houston (Etats-Unis), avec lesquels il a évoqué les opportunités de coopération entre les deux sociétés dans le domaine de l'exploration pétrolière et gazière, a indiqué jeudi un communiqué du groupe public. La séance, tenue en présence des cadres dirigeants de Sonatrach, a débuté par une rencontre qui a regroupé M. Hachichi et le Vice-président chargé de l'exploration et des nouvelles opportunités chez ExxonMobil, John Ardill. "Les deux parties ont discuté des perspectives de coo-

pération dans le domaine de l'exploration des hydrocarbures et des moyens de développer le secteur minier en Algérie", précise la même source. Le comité de suivi des négociations entre Sonatrach et ExxonMobil s'est aussi réuni pour évaluer l'état d'avancement des travaux en vue de concrétiser un contrat dans le domaine des hydrocarbures entre les deux compagnies. Au terme de cette réunion, la délégation de Sonatrach a visité le centre de contrôle à distance des opérations d'exploitation d'ExxonMobil, suivi d'une autre visite au centre des opérations et de surveillance des émissions de méthane à Houston, où les représentants algériens se sont enquis de près des activités de ces deux centres

et des solutions technologiques innovantes adoptées par la compagnie américaine, notamment en matière de réduction de l'empreinte carbone. Cette séance de travail s'inscrit dans le cadre de la consolidation des relations avec ExxonMobil, conformément au protocole d'accord signé entre les deux parties le 23 mai 2024 et permettant d'examiner les opportunités de développement des ressources en hydrocarbures dans les bassins d'Ahnet et de Gourara, en mettant l'accent sur "l'excellence opérationnelle, l'innovation technologique, le respect de l'environnement, et l'adoption des meilleures pratiques en matière de durabilité", conclut le communiqué.

OAPEC

Exportation de 108,6 millions de tonnes de GNL en 2024

Les pays arabes ont accaparé en 2024 une part de 26,4% du marché mondial du gaz naturel liquéfié (GNL), confirmant leur position de leader en tant que fournisseurs "majeurs et fiables", selon le secrétaire général de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC), Jamal Al Loughani. Dans un discours prononcé mercredi lors des travaux de la 24e réunion des experts du gaz des pays membres, tenue au Caire, le secrétaire général a indiqué que les exportations arabes de GNL ont atteint environ 108,6 millions de tonnes l'an dernier, dans un contexte de hausse de la production

arabe, observée ces dernières années. M. Al Loughani a souligné, dans son discours publié sur le site officiel de l'organisation, que les pays arabes étaient "fortement présents" sur la scène des investissements en 2024, citant plusieurs projets de liquéfaction lancés cette année-là. Grâce à ces nouveaux projets ainsi qu'à ceux en cours de réalisation, l'OAPEC prévoit une augmentation de la capacité d'exportation des pays arabes d'environ 40%, pour atteindre 192 millions de tonnes par an d'ici 2027, ce qui permettra de renforcer davantage leur part dans le commerce international du GNL à l'avenir. Evoquant les faits marquants de l'industrie mondiale du gaz naturel, le secrétaire général a souligné

que la demande pour cette ressource énergétique a renoué avec la croissance en 2024, atteignant 406 milliards de pieds cubes par jour, soit une augmentation de 2,8%. Le commerce de GNL représente près de la moitié du volume total des échanges mondiaux de gaz, avec plus de 411 millions de tonnes échangées en 2024, un record historique, selon M. Al Loughani qui a attribué cette hausse à la poursuite de la croissance de la demande asiatique, notamment en Chine et en Inde, ainsi qu'à l'augmentation de la demande au Moyen-Orient, qui connaît un pic de consommation de gaz naturel en été en raison de la demande croissante en électricité.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة و التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 17 افريل 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 17 Avril 2025

Prix du détail		أسعار التجزئة				
		DA / Kg			دج / كلف	
Produits		معدل	أعلى	أدنى	المنتجات	
		Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	104	118	90	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	98	113	83	الطماطم	
	Oignon sec	66	73	59	البصل الجاف	
	Ail sec	646	719	574	الثوم الجاف	
	Carotte	75	84	66	الجزر	
	Navet	100	112	89	لفت	
	Petit pois	162	182	141	الجبانة	
	Fève verte	90	102	79	الفلول الاخضر	
	Courgette	92	104	79	الكوسة	
	Haricot vert	254	279	230	الفاصولياء الخضراء	
Fruits frais	Laitue	94	106	83	الخس	فواكه طازجة
	Orange	102	131	72	البرتقال	
	Citron	112	137	86	الليمون	
	Pomme locale	568	696	439	التفاح المحلي	
	Datte	536	673	399	التمر	
Produits d'origine animale	Banane	544	572	516	الموز	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Viande bovine locale	1776	1912	1639	لحم البقر المحلي	
	Poulet de chair	373	385	360	الدجاج	
	(Eufs (Unité	15	16	14	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	97	102	92	حليب البقر (لتر)	

ALGÉRIE-BIÉLORUSSIE

Donner un nouvel élan à la coopération économique

Dans le cadre du renforcement des relations bilatérales, le ministre de l’Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa a effectué, jeudi, une visite de travail en République de Biélorussie. A Minsk celui-ci a appelé, à concrétiser des projets de partenariat dans différents secteurs économiques entre l’Algérie et la Biélorussie, afin de valoriser leurs potentialités, indique un communiqué du ministère.

Par Réda Hadi

Cette visite s’inscrit dans le cadre de la tenue de la première session du Comité mixte algéro-biélorusse de coopération commerciale, économique, scientifique et technique, que M. Cherfa coprésidera aux côtés du ministre biélorusse de la Régulation antimonopole et du Commerce, M. Arthur Karpovich. En marge de la réunion préparatoire des experts tenue mercredi, le ministre algérien a eu une série d’entretiens avec de hauts responsables biélorusses, dont une rencontre notable avec le vice-Premier ministre, M. Yuri Shuleiko. Les deux parties ont réaffirmé leur volonté commune de dynamiser les relations de partenariat entre l’Algérie et la Biélorussie, qualifiées de prometteuses dans plusieurs domaines. Les échanges ont particulièrement porté sur les moyens de donner un nouvel élan à la coopération économique et commerciale, notamment dans le secteur agricole. À ce titre, M. Cherfa a également tenu une réunion bilatérale avec son homologue biélorusse, le ministre de l’Agriculture et de l’Alimentation, M. Yuri Gorlov. Les discussions ont porté sur des pistes de coopération dans la production de viande rouge, le matériel agricole ainsi que dans l’échange d’expertises scientifiques et techniques. Dans ce cadre, M. Cherfa a affirmé que «l’Algérie est disposée à renforcer la coopération bilatérale dans les domaines de l’agriculture, de l’industrie agroalimentaire, de l’énergie, de l’industrie pharmaceutique, de l’industrie, du commerce, des transports et de l’innovation».



Dans le secteur agricole, le ministre a évoqué les perspectives "prometteuses" de partenariat dans la production animale, notamment les vaches laitières et la production laitière, les céréales, les semences, les cultures oléagineuses, les fourrages, la santé animale et végétale, les engrais et la production de matériel agricole, notamment les tracteurs. Toujours dans le même cadre, de ces discussions, le groupe MAZ, l’un des plus importants groupes en Europe de l’Est en matière de production de camions et d’autobus, envisage un projet d’une usine d’assemblage en Algérie. L’intérêt de Maz au marché algérien survient alors que l’Algérie attire de nombreux constructeurs chinois qui veulent y construire des usines de fabrication de voitures pour le marché local et l’exportation vers l’Europe, le monde arabe et l’Afrique. Cité par le média local Belta, le ministre biélorusse a indiqué que les

échanges commerciaux entre les deux pays s’élèvent actuellement « à environ 50 millions de dollars, soit 16 fois plus qu’en 2023 ». Le ministre a également abordé certains projets d’investissements de son pays en Algérie, dont notamment dans le secteur automobile, et de préciser à ce sujet, « Il y a un intérêt à restaurer la production de tracteurs MTZ biélorusses et de chargeurs frontaux BeAZ en Algérie », a-t-il déclaré. Basé à Minsk, ce groupe étatique (MAZ) est l’un des plus importants en Europe de l’Est, et est spécialisé dans la construction de véhicules poids lourds : camions, bus, autocars et minibus... En effet, les perspectives de partenariat et d’investissements conjoints avec la partie biélorusse en matière d’infrastructures de stockage agricole, et ce, dans le cadre des efforts visant à renforcer les capacités de l’Algérie dans le stockage de céréales, indique un communiqué du ministère.

APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ NATIONAL

Réunion de coordination pour concrétiser les directives du président de la République

Les ministères du Commerce extérieur et du Commerce intérieur ont tenu, jeudi, une réunion de coordination, ayant regroupé les représentants du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), sur la nécessité d’assurer un approvisionnement régulier du marché national en divers produits et marchandises, locaux ou importés, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué conjoint des deux départements ministériels. Cette réunion a été coprésidée par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, et le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, en présence du président du CREA, Kamel Moula, ainsi que de cadres des deux ministères, précise la même source. La rencontre a porté sur "la concrétisation des hautes directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à garantir un approvisionnement continu, pérenne et suffisant du marché national en divers produits et marchandises, locaux ou importés", lit-on dans le communiqué.

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS LES ACTIVITÉS DU BTPH

Le ministre du Travail appelle à l’intensification des visites de terrain

Synthèse R E.

Le ministre du Travail, de l’Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb a présidé, jeudi, une réunion d’évaluation consacrée à l’Organisme de prévention des risques professionnels dans les activités du bâtiment, des travaux publics et de l’hydraulique (OPREBATPH), indique un communiqué du ministère. Le ministre a écouté, lors

de cette réunion, "un exposé détaillé présenté par le directeur général (DG) de l’Organisme, sur le bilan des activités de l’exercice 2024 en matière de formation et de sensibilisation, réalisées au profit des entreprises et des travailleurs activant dans le domaine du BTPH, ainsi que le plan d’action au titre de l’exercice 2025". A cette occasion, M. Bentaleb a souligné la nécessité de "redoubler d’efforts et d’intensifier

les activités sur le terrain, en phase avec les missions de l’Organisme, notamment concernant l’intensification des visites de terrain dans les chantiers du BTPH, y compris les projets en cours de réalisation à travers le territoire national, en priorisant les entreprises qui enregistrent le plus grand nombre d’accidents et celles avec le plus de salariés". Le ministre a, dans ce cadre, mis l’accent sur l’importance d’assu-

rer "une coordination continue avec les inspections de travail et les représentants des comités de santé et de sécurité au sein des entreprises, en vue de garantir l’efficacité des opérations d’inspection et de sensibilisation, ainsi que le suivi continu du niveau d’application des plans de prévention adoptés dans les domaines HSE sur les chantiers BTPH, en veillant à donner les recommandations nécessaires

lorsque des cas de manquement ou de négligence sont relevés". M. Bentaleb a également exhorté les cadres de l’OPREBATPH à "accompagner les entreprises en matière de mise en place des mesures préventives contre les risques liés à l’exercice des activités du BTPH", en œuvrant à "la promotion des activités préventives avec des normes modernes qui s’appuient sur les technologies de l’information".

FABRICATION DE CÂBLES ÉLECTRIQUES POUR AUTOMOBILES EN ALGÉRIE

Le groupe international APTIV présente son projet

Le ministre de l’Industrie, Sifi Ghrieb, a reçu, mercredi à Alger, une délégation du groupe international APTIV, spécialisé dans la fabrication de câbles électriques pour automobiles, en vue d’examiner un projet de création d’une usine de production de faisceaux de câbles électriques en Algérie, en partenariat avec un industriel algérien, a indiqué un communiqué du

ministère. Tenue au siège du ministère en présence d’un représentant de Stelantis Algérie, ainsi que de cadres centraux, cette rencontre s’inscrit dans le cadre de la stratégie de relance industrielle visant à promouvoir la fabrication locale de pièces détachées et composants destinés à l’industrie automobile. A cette occasion, la délégation d’APTIV a présenté un exposé détaillé

sur le projet, qui constitue, selon le ministre, "une étape essentielle pour le développement d’une industrie automobile locale, en favorisant la fabrication locale de composants, au lieu de les importer et en créant un environnement concurrentiel propice à l’investissement et au transfert de technologie". Ghrieb a également insisté sur la nécessité d’"accroître progressivement les capacités de

production, dans l’objectif d’asseoir une industrie mécanique compétitive et durable, capable de répondre aux besoins du marché national, tout en ouvrant les perspectives d’exportation". Il a, par ailleurs, mis l’accent sur l’importance de renforcer le réseau national de sous-traitance et de développer les compétences locales dans le secteur de l’industrie mécanique.

BLIDA

Caravane verte de sensibilisation contre les feux de forêts

Une caravane de sensibilisation sur les dangers des incendies de forêts et des récoltes agricoles a été lancée jeudi à Blida et sillonnera toutes les communes de la wilaya jusqu'au 31 mai, a-t-on appris auprès de la conservation locale des forêts. La caravane verte, dont le coup d'envoi a été donné par le wali Ibrahim Ouchane, s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la campagne 2025 de prévention des incendies de forêts et de récoltes, a expliqué le conservateur des forêts, Mohamed Moghaddam. Cette initiative de proximité, organisée chaque année par la conservation des forêts, sillonnera les 25 communes de la wilaya, et ciblera principalement les agriculteurs avec plusieurs activités de sensibilisation sur les risques d'incendies de récoltes et de forêts. Pour sa part, le directeur local de la protection civile, le colonel Mohamed Mokhtari, a souligné l'importance de cette campagne qui coïncide avec l'approche de la saison des récoltes qui connaissent souvent des incendies de cultures, précisant que le travail de sensibilisation sera également intensifié auprès des citoyens qui résident à proximité des zones forestières. A noter, la caravane est composée de plusieurs cadres de différents secteurs tels que la protection civile, l'environnement, les services agricoles, les affaires religieuses et les wakfs, ainsi que le fonds régional de coopération agricole, outre des acteurs de la société civile.

TIZI-OUZOU

La 11^e édition de la fête de l'olivier se déroulera du 23 au 26 avril à Maâtkas

Une centaine (100) d'exposants prendront part à la 11^{ème} édition de la fête de l'olivier qui s'ouvrira lundi, 21 avril, au village Ath Zaim dans la commune de Maâtkas, au Sud-ouest de Tizi-Ouzou, a-t-on appris jeudi des organisateurs de cette manifestation.

Un total de 100 exposants, entre producteurs d'huile d'olive, propriétaires de huileries, transformateurs, fabricants de savons, bijoutiers, potiers et d'autres métiers artisanaux seront de la fête a indiqué à l'APS, Ammam Mahieddine, président de l'association "Tigdit N'Ath Zaim", organisatrice de l'événement. Les exposants venus des wilayas d'Alger, Boumedres, Béjaïa, Djelfa, Médéa, Constantine, Tlemcen, Oran, Sétif, Biskra, Bouira, Tougourt, Ouargla, Ghar-

daïa et de Tizi-Ouzou traiteront et échangeront durant 4 jours, du 23 au 26 avril, des différents aspects liés à la filière oléicole. Des expositions, conférences et diverses activités (plantation et ateliers sur les techniques de taille et de greffage) en rapport avec la préservation et le développement du patrimoine oléicole sont au programme de la manifestation. Cette année, un atelier de démonstration sur le greffage des oliviers destiné aux femmes est prévu lors de cette manifesta-

tion. "Un travail, jusque-là, réservé aux hommes mais dont peuvent, également, se charger les femmes", a fait remarquer Ammam. Instaurée en 2009, et suspendue lors de la pandémie de la COVID-19, la manifestation "qui suscite un intérêt grandissant auprès des agriculteurs a été d'un apport non négligeable pour ce qui est de l'entretien et de la promotion de la filière qui demeure une source de revenus pour une importante partie de la population locale" a-t-il estimé.

BECHAR

Un apport de 24 millions M3 d'eaux au barrage de Djorf-Ettorba ces dernières 48 heures

Un apport de 24 millions M3 d'eaux a été enregistré ces dernières quarante-huit heures au barrage de Djorf Ettorba (Sud de Bechar), suite aux crues de plusieurs oueds et autres petits cours d'eau de la wilaya, a-t-on appris jeudi de l'antenne

locale de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT). Ce nouvel apport pluviométrique a permis l'augmentation de la capacité de retenue du barrage de 187 millions M3 à 211 millions M3, a précisé le responsable de l'antenne lo-

cale de l'ANBT, Ahmed Djebli. Cet apport va permettre la satisfaction de l'alimentation en eau potable, via la station de traitement et d'épuration des eaux, pour les besoins des habitants de Bechar, Abadla et Kenadza, en plus de ceux du secteur agricole, spéciale-

ment les exploitations de la plaine d'Abadla qui couvre une superficie de 5.400 hectares, a-t-il expliqué. La station en question fournit une quantité de 20.000 M3/jour d'eau potable pour les habitants des collectivités précitées, a-t-il fait savoir.

GUELMA

Vers la mise en service de 9 nouveaux centres de stockage de céréales

Les structures de stockage de céréales seront renforcées, à Guelma, par la réception et la mise en service de 9 nouveaux silos de proximité totalisant une capacité 450.000 quintaux et ce, lors de la prochaine campagne moissons-battage, a indiqué, jeudi, le wali, Houria Aggoun. "Les dates de réception définitive et de mise en service de ces nouvelles structures de stockage ont

été fixées en coordination avec la direction de wilaya des équipements publics, maître d'ouvrage du projet", a souligné le responsable de l'exécutif local lors d'une allocution prononcée en ouverture de la 1^{ère} session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Selon la même responsable, les travaux de construction de ces silos de proximité ont atteint un "stade très avancé" permettant

ainsi leur utilisation pendant la campagne moissons-battage lancée, d'ordinaire, dans la wilaya de Guelma, vers la fin du mois de juin. Selon le wali, la capacité de chacun de ces nouveaux silos est de 50.000 quintaux, ce qui représente une capacité de stockage supplémentaire de 450.000 quintaux qui renforcera la capacité actuelle qui est de 1 million de quintaux à tra-

vers 17 points de collecte et de stockage de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS). Elle a ajouté que ces nouveaux silos de proximité permettront également aux agriculteurs, grâce à leurs emplacements réfléchis dans plusieurs communes, en particulier celles qui sont relativement éloignées des structures de stockage existantes (Ain Ben Beida, Oued

Cheham, Bouchegouf et Nashmaya) d'écouler plus facilement leurs récoltes. L'ordre du jour de la 1^{ère} session ordinaire de l'APW, organisée sur une journée, était consacré à l'examen du dossier des biens Wakf et à la présentation du bilan annuel des activités des services de l'Etat dans la wilaya de Guelma durant l'année 2024.

TAMANRASSET

Le ministre de l'Hydraulique met l'accent sur la nécessité de réaliser une nouvelle STEP

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a mis l'accent jeudi sur la nécessité de réaliser une nouvelle station de traitement et d'épuration des eaux usées (STEP) au chef-lieu de la wilaya de Tamanrasset. S'exprimant lors de l'inspection de l'actuelle STEP, dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a indiqué que "la réalisation d'un nouvel ouvrage du type à Tamanrasset constitue un projet structurant et stratégique à même de répondre aux attentes de la population de cette région qui connaît une dynamique de développement dans tous les domaines". M. Derbal a estimé ainsi nécessaire d'engager une réflexion pour la réalisation d'une nouvelle STEP et

la délocalisation de l'actuelle, mise en service en 2011, hors du tissu urbain, tout en assurant la poursuite de son fonctionnement. L'ancien ouvrage hydraulique couvre une superficie de 30 hectares, avec une capacité de traitement de 27.440 M3/jour, selon l'exposé présenté au ministre qui a pris connaissance, par la même occasion, de l'étude de faisabilité de la nouvelle STEP. Le membre du gouvernement a mis l'accent, en outre, sur la prise des mesures nécessaires à même d'assurer la durabilité des projets de développement, à travers l'entretien et la maintenance des installations. Selon les explications fournies à la délégation, le projet en question prévoit l'examen de la capacité de pompage de l'eau traitée

susceptible d'être exploitée à des fins d'irrigation agricole sur une superficie de 109 ha au niveau des localités de Tagrembeit, Idikel et Tiknaouine. Ce projet devra, outre son impact sur la prévention des maladies à transmission hydrique (MTH), contribuer à la préservation des ressources hydriques souterraines, a-t-on expliqué. Poursuivant sa tournée dans la wilaya, le ministre de l'Hydraulique s'est rendu dans la localité d'Outoul (20 km au Nord de Tamanrasset), où il a inspecté la station de pompage six (SP-6) et a pris connaissance, à travers un exposé succinct, du mégaprojet de transfert de l'eau d'In-Salah vers Tamanrasset (750 km) et du projet d'alimentation en eau potable des

communes d'Abalessa et Idelès (80 et 155 km respectivement de Tamanrasset). Lors d'une séance de travail au siège de la wilaya, au terme de sa visite, le ministre a affirmé que le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a donné le feu vert pour l'inscription et la réalisation des projets de développement, à l'effet d'améliorer le service public au service du citoyen. Pour sa part, le wali de Tamanrasset, Mohamed Boudraâ, a indiqué que l'Etat accorde un grand intérêt au secteur de l'hydraulique dans la wilaya, se traduisant par la réalisation actuellement de 34 opérations de développement en vue de contribuer à l'amélioration du cadre de vie de du citoyen.

La politique de Trump et du DOGE d'Elon Musk favorisera l'industrie financière prédatrice

Le Consumer Financial Protection Bureau (CFPB) est destiné nous protéger contre la finance prédatrice. C'est pourquoi Trump veut le faire disparaître.

Par Sasha Abramsky (*)

Des manifestants brandissent des pancartes alors qu'ils participent à une manifestation contre le projet du président Donald Trump et d'Elon Musk de fermer le Consumer Financial Protection Bureau (CFPB) devant le siège du CFPB à Washington, le 10 février 2025. Saul Loeb / AFP via Getty Images

Dans le sillage de la crise financière de 2008, l'impact destructeur des prêteurs prédateurs sur le bien-être des emprunteurs individuels et la santé de l'économie en général est devenu de plus en plus évident. En réponse à cette situation, un nombre croissant de personnalités politiques, emmenées par la sénatrice Elizabeth Warren, ont demandé la création d'une agence chargée de défendre les intérêts des consommateurs contre les pratiques financières abusives. L'agence devait veiller à l'application des réglementations existantes et en créer de nouvelles afin d'encadrer le secteur financier.

En 2010, le Congrès a adopté une loi portant création du Bureau de protection financière des consommateurs (CFPB), qui est entré en fonction en juillet de la même année. Sur son site web, le CFPB explique son histoire comme suit : « De nombreux Américains ont contracté des prêts qu'ils ne comprenaient pas bien et qu'ils ne pouvaient pas se permettre. Si certains emprunteurs se sont sciemment surendettés, de nombreux Américains qui se sont comportés de manière responsable ont également été incités à contracter des prêts excessifs par des promesses trompeuses de faibles remboursements. Les prêteurs honnêtes qui ont résisté à la pression de vendre des produits compliqués ont dû faire face à leurs concurrents moins responsables. »

Au cours des 14 dernières années, le CFPB a protégé les Américains ordinaires contre les sociétés émettrices de cartes de crédit qui pratiquent une politique trompeuse en matière de taux d'intérêt et de frais ; contre les prêteurs sur salaire, dont les frais peuvent représenter l'équivalent de centaines de pour cent d'intérêts par an ; contre les banques qui facturent ce qu'il est convenu d'appeler des frais fictifs ; contre les prêteurs qui proposent des prêts trompeurs garantis par les titres de propriété des voitures des emprunteurs, etc. Pour la seule année 2023,

elle a pris 29 mesures d'exécution, obtenant plus de 3 milliards de dollars d'indemnisation pour les consommateurs et près d'un demi-milliard de dollars d'amendes pour les entreprises. En d'autres termes, il s'agit d'un exemple modeste de l'utilisation par le gouvernement fédéral de ses ressources au profit des Américains ordinaires contre les entreprises riches et exploiteuses. C'est précisément pour cette raison qu'elle est depuis longtemps dans la ligne de mire du GOP et de la base des riches donateurs du parti. La première administration de Trump a tenté à plusieurs reprises de démanteler l'agence, la Heritage Foundation faisant pression pour sa disparition et Trump ayant nommé Mick Mulvaney, un homme farouchement pro-entreprise, à la tête de l'agence. L'administration a également soutenu que la création du CFPB en tant qu'agence indépendante était en soi inconstitutionnelle.

En fin de compte, Trump 1.0 n'a pas réussi à neutraliser l'agence et, à bien des égards, l'empreinte du CFPB et ses mesures d'application ont augmenté ou, à tout le moins, se sont poursuivies à un rythme soutenu jusqu'en 2021. Lorsque Biden est devenu président, avec un programme favorable aux consommateurs, le CFPB a continué à prendre de l'importance, au grand dam d'une grande partie de l'Amérique des affaires.

Aujourd'hui, sous Trump 2.0, l'Amérique des affaires a une deuxième chance de détruire un organisme gouvernemental qui offre de modestes protections aux personnes vulnérables contre les puissants et les riches. Dans les semaines qui ont suivi l'investiture de Donald Trump le 20 janvier, le prétendu « Département de l'efficacité gouvernementale » (DOGE) d'Elon Musk a tenté de simplement « supprimer » le CFPB, en dépit du fait qu'il a été créé par le Congrès et qu'il ne peut donc être légalement aboli que par le Congrès. En fait, après l'USAID, aucun élément de la bureaucratie fédérale n'a attiré l'attention malveillante du DOGE comme l'a fait le CFPB, que Musk s'est mis à attaquer régulièrement sur son compte X.

Le 7 février, l'oligarque, dont la société Tesla a fait l'objet de centaines de plaintes de consommateurs auprès du CFPB et dont les efforts pour créer un partenariat de traitement des paiements X-Visa étaient également susceptibles d'être signalés par le bureau, a affiché « CFPB RIP » sur X. Cela s'inscrivait dans la lignée des efforts du

DOGE pour s'en prendre au National Labor Relations Board, à l'Office of Federal Contract Compliance Programs et à d'autres parties de la bureaucratie fédérale qui, à un moment ou à un autre, s'étaient opposées aux pratiques commerciales les plus prédatrices ou contraires à l'éthique de Musk. Pendant 14 ans, le CFPB a défendu les petites gens contre les oligarques. Aujourd'hui, les oligarques sont de nouveau en force.

Le lendemain, le nouveau directeur par intérim du CFPB, Russell Vought, qui est également responsable du puissant Bureau de la gestion et du budget, a ordonné au personnel de l'agence de cesser tout travail d'élaboration de nouvelles règles, d'enquête sur les malversations des entreprises, ainsi que tout litige et toute communication publique. Il a ensuite informé la Réserve fédérale, qui finance l'agence, que le CFPB ne recevrait pas d'argent supplémentaire pour ses opérations au cours du trimestre suivant. Le syndicat représentant les travailleurs de l'agence a également fait savoir qu'il avait des raisons de craindre qu'il s'apprête à restituer son solde de 711 millions de dollars, ce qui la mettrait totalement hors d'état de nuire. Cette mesure a été suivie d'une autre note de service adressée aux quelque 1 700 membres du personnel de l'agence, leur interdisant tout travail et les invitant à ne pas venir au bureau – un bureau dont Vought aurait ensuite cherché à faire résilier le bail.

Dans la semaine qui a suivi le 14 février, des dizaines de stagiaires de l'agence ont été licenciés. Vought a également annulé des contrats d'une valeur de 100 millions de dollars que le CFPB avait conclus avec des entreprises chargées, par exemple, de traiter les plaintes des consommateurs. À peu près au même moment, Chris Young, agent du DOGE et ancien lobbyiste de l'industrie pharmaceutique, a été nommé « conseiller principal » du bureau.

Tout cela a donné lieu à une riposte juridique féroce. Quelques jours après les efforts de Vought pour démembrer le CFPB, le syndicat national des employés du Trésor a saisi la justice en alléguant que Vought prévoyait de licencier 95 % du personnel de l'agence. Il n'a pas fallu longtemps à la juge Amy Berman Jackson pour se ranger du côté du syndicat dans cette affaire. Elle a conclu que Vought et/ou le DOGE ne pouvaient pas simplement licencier des milliers d'employés sans motif et a émis une ordonnance restrictive tem-

poraire. Au début du mois de mars, l'ordonnance a été prolongée et, à l'heure où nous publions ces lignes, le personnel de l'agence reste largement intact, même s'il se trouve dans la situation de congélation ordonnée par Vought, dans laquelle la plupart de ses tâches quotidiennes ne sont plus effectuées.

Au cours des dernières semaines, le CFPB a abandonné au moins 10 procédures contre des prêteurs, y compris, selon Reuters, une procédure contre Capital One accusant la banque d'avoir retenu des milliards de dollars d'intérêts auprès de ses clients. Des dizaines d'autres affaires sont désormais en suspens.

Tout cela fait peser la charge de la protection des consommateurs sur les États, sur les procès financés par des fonds privés et, en fin de compte, sur les consommateurs eux-mêmes. Cela ne signifie pas que les consommateurs n'ont plus aucune protection, mais cela signifie que sous Trump, le gouvernement fédéral se lave les mains de tout effort, même modeste, visant à protéger les consommateurs – en particulier les emprunteurs à faible revenu et/ou de couleur qui ont le plus souvent été victimes de pratiques de prêt particulièrement abusives – faisant ainsi pencher la balance en faveur de certains des pires acteurs de l'industrie du crédit.

Compte tenu des autres actions de cette administration oligarchique, rien de tout cela ne devrait être une surprise. Une partie de la mission du DOGE semble être de neutraliser tout système ou agence susceptible d'arrêter l'accumulation de pouvoir et de richesse de Musk et de Trump. Pendant 14 ans, le CFPB a défendu les petites gens contre les oligarques. Aujourd'hui, les oligarques sont de nouveau en force, déracinant les systèmes qui se dressent sur leur chemin et ramenant rapidement l'industrie du prêt aux pires pratiques de l'époque précédant la crise financière.

(*) Journaliste indépendant et chargé de cours à temps partiel à l'université de Californie à Davis. Son travail a été publié dans de nombreuses publications, notamment *The Nation*, *The Atlantic Monthly*, *New York Magazine*, *The Village Voice* et *Rolling Stone*.

Source : Truthout, 20-03-2025
Traduit par les lecteurs du site Les-Crises

TUNISIE
Réduction de moitié de l'excédent de la balance commerciale alimentaire

L'excédent de la balance commerciale alimentaire de la Tunisie, au cours des trois premiers mois de 2025, s'est réduit de près de moitié, à 614,8 millions de dinars (MD), contre 1115,5 MD à fin mars 2024, en raison de la baisse de la valeur des exportations de l'huile d'olive, des dattes et des produits de la pêche, malgré le recul des importations des céréales, du sucre et des huiles végétales, a annoncé, jeudi, l'Observatoire national de l'agriculture, dans un bulletin mensuel sur la balance commerciale des produits alimentaires de mars 2025. Le taux de couverture des importations par les exportations a baissé à 134,7% contre 161,6% à la fin du mois de mars 2024, a indiqué l'Observatoire. La valeur des exportations alimentaires a diminué de 18,4 pour cent, tandis que les importations ont diminué de 2,1 pour cent. Les exportations alimentaires ont représenté 15,6 % du total des exportations nationales, et leur valeur a diminué de 18,4 % par rapport à mars 2024 pour atteindre 2386,1 MD. La valeur des exportations d'huile d'olive a diminué à 1442,3 MD à mars 2025 contre 1879,8 MD à mars 2024, atteignant ainsi une part dans les exportations alimentaires de 60,4 % contre 64,3 % au cours de la même période de l'année précédente. Les importations alimentaires ont représenté 8,7 % du total des importations nationales, dont la valeur a diminué de 2,1 % pour atteindre 1771,3 MD, alors que la valeur des importations céréalières s'est élevée à 908,9 MD, enregistrant une baisse de 18,3 % par rapport à mars 2024. Les importations de céréales ont représenté 51,3 % du total des importations alimentaires en mars 2025, contre 61,5 % au même mois de l'année précédente. Ces achats ont concerné principalement le blé qui s'est élevé à 617,8 MD, soit 86 pour cent des importations céréalières. Le prix moyen d'approvisionnement en blé dur a baissé de 18,5 % et le prix moyen d'approvisionnement en blé tendre a baissé de 3,5 %.

EXPORTATIONS DE PRODUITS TEXTILES**L'Égypte veut quadrupler ses recettes d'ici à 2030**

En Égypte, l'industrie du textile et de l'habillement est l'une des plus développées en Afrique, avec le Maroc et la Tunisie. Le gouvernement souhaite améliorer les performances du secteur sur le segment des exportations en attirant des investissements dans de nouveaux projets industriels.

En Égypte, le gouvernement veut parvenir à réaliser 11,5 milliards \$ de recettes d'exportations de produits textiles par an d'ici 2030, soit quatre fois plus que les 2,8 milliards \$ engrangés en 2024. Selon les informations relayées par les médias locaux, cette ambition se fonde principalement sur la mise en œuvre prochaine de deux projets industriels dévoilés par le ministère de l'Industrie et du Commerce le 12 avril dernier.

D'un coût total de 3,5 milliards \$ et prévus pour être réalisés dans le cadre de partenariats public-privé, ces projets portent sur la création de deux villes textiles d'une superficie cumulée de 1 100 hectares dans les gouvernorats de Minya et de Fayoum. Il s'agit concrètement d'aménager deux sites pour abriter des usines textiles et infrastructures connexes en vue de créer un écosystème productif organisé pour maximiser l'efficacité, la compétitivité et la durabilité du secteur textile.

« Ces deux villes seront totalement intégrées, englobant toutes les étapes du processus de fabrication du textile, de la filature et du tissage à la teinture, en passant par la production de vêtements et la fabrication de meubles. Chaque ville comprendra des zones de services industriels et logistiques, une école industrielle spécialisée dans les technologies textiles, des centres



de services pour les investisseurs, des installations de soins de santé et de recherche, des espaces d'exposition et des centres de commercialisation », explique Kamel El-Wazir ministre de l'Industrie et de Commerce.

Cette décision du gouvernement de booster la capacité de l'industrie textile locale à des fins d'exportations s'inscrit dans un contexte où le marché mondial des vêtements est en pleine croissance. Selon les projections formulées sur la plateforme Statista, le chiffre d'affaires du marché mondial de l'habillement devrait s'établir à

1 840 milliards de \$ en 2025 et afficher une croissance moyenne de 2,64 % par an jusqu'en 2029.

Avec la création de ces deux villes textiles, l'Égypte pourrait renforcer sa position comme hub industriel régional, en capitalisant sur sa proximité avec les marchés européens et le canal de Suez pour faciliter les exportations. Si ces projets attirent les investisseurs, ils stimuleront la création d'emplois industriels et généreront un effet d'entraînement sur d'autres secteurs, notamment la logistique, la formation professionnelle et la recherche textile.

ARABIE SAOUDITE**Les exportations de dattes augmentent de 15,9% en 2024**

Les exportations de dattes de l'Arabie saoudite ont connu une augmentation de 15,9% en glissement annuel en 2024, atteignant 1,695 milliard de riyals saoudiens (451,7 millions de dollars), selon des données récemment publiées par le Centre national pour les palmiers et les dattes. La même année, le Royaume a produit plus de 1,9 million de tonnes de dattes, soulignant son rôle important dans l'industrie mondiale des dattes, a rapporté l'Agence de presse saoudienne.

L'Arabie saoudite, qui compte plus de 33 millions de palmiers, soit environ 27% du total mondial, possède environ 123 000 exploitations agricoles de palmiers dans tout le pays, ce qui renforce encore sa position de leader mondial dans la production de dattes. Selon Market Research Future, le marché mondial des dattes devrait passer de 120 millions de dollars en 2023 à 220 millions de dollars en 2032, avec un taux de croissance annuel composé de 5,22%.

"Les dattes saoudiennes ont connu une expansion notable sur les marchés mondiaux, atteignant les consommateurs dans 133 pays. La valeur des exportations représente une augmentation de 15,9% par rapport à 2023", lit-on dans un communiqué de l'Agence de presse saoudienne, soulignant que les dattes saoudiennes ont connu une expansion notable dans toutes les régions du monde. "Cette croissance est attribuée aux efforts soutenus visant à améliorer la qualité des dattes

saoudiennes et à élargir leur présence sur le marché mondial, soulignant l'importance croissante du secteur des palmiers et des dattes dans le soutien de l'économie nationale et la diversification des flux de revenus", a conclu le communiqué. L'industrie des dattes du Royaume a connu une transformation remarquable depuis le lancement de Vision 2030 en 2016 - une initiative stratégique visant à diversifier l'économie non pétrolière de l'Arabie saoudite.

LIBYE**Le FMI anticipe une reprise grâce au pétrole, menacée sans réformes**

La croissance de l'économie de la Libye est intimement liée à l'exploitation de ses ressources pétrolières qui représentent 3 % des réserves prouvées mondiales, soit les 10èmes réserves prouvées de brut sur le plan mondial. Après une année 2024 marquée par des interruptions de production, la Libye pourrait retrouver une croissance robuste en 2025, portée par une hausse de son activité pétrolière. C'est ce qu'il ressort d'une déclaration publiée mercredi 16 avril à la suite d'une mission du Fonds monétaire international dans le pays. L'instance financière internationale table sur une amélioration notable du produit intérieur brut (PIB), soutenue par les hydrocarbures. En 2024, ceux-ci continuent de dominer l'économie libyenne. Selon la

Banque africaine de développement (BAD), le pétrole et le gaz ont représenté environ 68 % du PIB, 97 % des exportations et plus de 90 % des recettes fiscales du pays.

Cette reprise, bien que prometteuse, demeure cependant vulnérable en l'absence de réformes structurelles, car la forte dépendance du pays aux hydrocarbures accentue sa sensibilité aux chocs du marché mondial et aux tensions internes. En décembre dernier, par exemple, des affrontements ont paralysé la raffinerie de Zawiya, rappelant à quel point la stabilité politique reste précaire alors que la croissance économique de la Libye projetée par la BAD est à 6,2 % en 2025, « si les prix et la production de pétrole et de gaz restent stables ».

Pour le FMI qui n'a pas précisé les chiffres de sa projection, la situation actuelle de la Libye demeure trop fragile pour permettre une diversification économique effective, notamment dans un contexte de faiblesse des activités hors hydrocarbures. À ce facteur s'ajoutent un manque de financements, une réglementation peu efficiente et un climat des affaires incertain qui, malgré des dépenses publiques soutenues, freinent l'économie privée.

Or, les perspectives de croissance sont étroitement liées à l'environnement politique et aux réformes économiques. L'enjeu est de savoir si la Libye veut et peut transformer une embellie conjoncturelle en relance durable. Sans une réforme des subventions, une meilleure gouvernance, et un soutien au secteur privé, une baisse des

cours du pétrole pourrait ramener le pays à ses vulnérabilités structurelles.

Par ailleurs, ce manque de visibilité stratégique au-delà du secteur pétrolier constitue un frein aux investissements étrangers, essentiels pour l'augmentation de la production de brut. Dans ce contexte, le FMI appelle à des réformes budgétaires d'envergure pour consolider les équilibres macroéconomiques et répondre aux enjeux à long terme.

« Des efforts budgétaires substantiels seront nécessaires pour préserver la viabilité et réaliser l'équité intergénérationnelle, notamment en introduisant des réformes bien calibrées et ordonnées des salaires et des subventions à l'énergie et en mobilisant les recettes hors hydrocarbures », estime le FMI.

LUTTE CONTRE LA PÊCHE INN

La Tanzanie intègre l'utilisation de drones

La pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) occasionne des manques à gagner considérables pour les pêcheries à travers le monde. Pour lutter efficacement contre cette pratique, le gouvernement tanzanien opte désormais pour l'intégration des technologies connectées.

La Tanzanie vient de faire un pas de plus vers la modernisation de la gestion de ses ressources halieutiques. Selon les informations relayées par les médias locaux, Alexander Mnyeti, vice-ministre de l'Élevage et de la Pêche, a inauguré le dimanche 13 avril dernier l'utilisation d'un drone dans la surveillance des activités de pêche sur le lac Victoria. Il s'agit d'une première dans le secteur. Selon le responsable, cette initiative vise notamment à lutter efficacement contre les pratiques de pêche INN dans le pays. Elle s'inscrit dans le cadre d'un projet plus ambitieux visant à déployer des drones sur d'autres lacs importants comme le lac Tanganyika et le lac Nyasa,

ainsi que le long des côtes du pays sur l'océan Indien à terme. « Les drones sont capables de fournir des données en temps réel, ce qui permettra de réduire les activités de pêche illégale, de diminuer les coûts opérationnels des patrouilles lacustres et de servir aux opérations de recherche et de sauvetage. Ce sont des dispositifs aériens modernes sans pilote, destinés à améliorer les patrouilles et la gestion des ressources dans le secteur de la pêche », explique M. Mnyeti. Cette recherche d'efficacité dans la surveillance des activités de pêche est d'autant plus importante quand on sait que le pays d'Afrique de l'Est déplore chaque année des pertes économiques évaluées à 15,16 milliards

de shillings (5,6 millions \$) en raison de la pêche INN, des navires non enregistrés et du manque de données précises sur la pêche. Plus largement, l'intégration des drones dans la lutte contre la pêche INN en Tanzanie illustre une fois de plus la prise de conscience par les gouvernements africains des avantages de l'Internet des objets (IdO) et leur adoption progressive dans les systèmes agricoles sur le continent. En Tanzanie, un succès de l'utilisation des drones pour la pêche pourrait encourager l'adoption de cette technologie dans d'autres secteurs agricoles et environnementaux, comme la surveillance des cultures ou la gestion des ressources forestières.

CENTRAFRIQUE

L'Indien Mahasakhti s'engage à investir 1 milliard \$ dans l'agriculture

La République centrafricaine est l'un des pays d'Afrique centrale où le potentiel du secteur agricole est encore largement sous-exploité. Le gouvernement qui souhaite changer la donne, mise sur ses partenaires pour attirer davantage d'investissements directs étrangers dans le secteur. En République centrafricaine, le gouvernement vient de signer deux conventions de partenariat avec le conglomérat indien Mahasakhti dans l'agrobusiness. C'est ce qu'a révélé Richard Filakota (photo), ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération in-

ternationale, dans une interview accordée le 14 avril au média Vox Africa. Dans le cadre de ce nouveau partenariat, le groupe indien prévoit d'investir 1 milliard de \$ dans la production intensive de canne à sucre et de manioc destinés à des usages industriels et commerciaux. D'après M. Filakota, il s'agit du plus gros projet d'investissement annoncé dans le pays. Ce partenariat devrait en outre faciliter le transfert de technologie entre l'Inde et la Centrafrique dans les filières agricoles. Pour l'heure, les données concer-

nant les zones de production ciblées, les superficies à exploiter ou encore la date de lancement du projet ne sont pas encore connues. Mais avec ce nouvel investissement, le gouvernement centrafricain peut saisir une opportunité de mieux valoriser son potentiel agricole. Selon les données officielles, le pays d'Afrique centrale dispose de 15 millions d'hectares de terres arables, mais n'exploite que 5 % de ce potentiel. Il s'agit en outre d'un nouveau pas vers la souveraineté alimentaire, d'autant plus que le manioc, l'une des

principales filières ciblées par ce projet d'investissement, est la principale denrée de base en Centrafrique. À moyen terme, la concrétisation de ce partenariat pourrait créer un effet d'entraînement sur l'ensemble du secteur agricole centrafricain, en attirant d'autres investisseurs étrangers ou même locaux. Elle pourrait aussi inciter le gouvernement à accélérer les réformes foncières et logistiques nécessaires à la modernisation du secteur.

AFRIQUE DU SUD

BalwinProperties obtient un prêt de 53 millions \$ pour le logement durable

Le promoteur immobilier bénéficiera d'une ligne de crédit approuvée par la SFI, afin de concevoir des appartements résidentiels en Afrique du Sud. Ce financement s'inscrit dans une stratégie plus large visant à atténuer le déficit de logements du pays, estimé à plus de 2,2 millions d'unités. La Société financière internationale (SFI) a accordé un prêt en monnaie locale de 1 milliard de rands, soit environ 53,1 millions \$, à BalwinProperties, un promoteur immobilier coté à la Bourse de Johannesburg. Ce prêt, d'une durée de huit ans, a été annoncé le mardi 15 avril 2025. Il servira à financer le projet « Mooikloof City » qui porte sur la construction de plus de 16 000 logements destinés à des ménages à faible et

moyen revenu en Afrique du Sud. BalwinProperties utilisera ces fonds pour l'achat initial du terrain, la mise en place des infrastructures de base, la construction des logements, ainsi que le refinancement de dettes à court terme liées au projet. « Le soutien de la SFI nous permet non seulement d'accroître l'offre de logements abordables dans le pays, mais aussi de renforcer notre engagement en faveur des pratiques de construction écologique », a fait savoir Steve Brookes, directeur général de BalwinProperties. Un besoin de logement structurel L'Afrique du Sud est confrontée à un déficit important en matière de logements. Selon une étude publiée en mars 2025 par le Center for Affordable Housing Fi-

nance (CAHF), ce déficit est estimé à environ 2,2 millions d'unités. L'étude révèle que 40% des ménages sud-africains disposant de revenus mensuels inférieurs à 3500 rands rencontrent des difficultés d'accès au logement. A l'inverse, 30% des foyers les plus aisés accèdent sans difficulté au marché immobilier formel. Ce déséquilibre touche principalement les classes moyennes inférieures et les ménages vulnérables, qui ne sont ni éligibles à un logement social ni en mesure d'accéder au crédit hypothécaire classique. C'est dans ce contexte que des initiatives comme « Mooikloof City » s'inscrivent, afin de répondre à une demande restée longtemps insatisfaite.

KENYA

La Banque centrale lève le moratoire interdisant l'octroi de licences à de nouvelles banques

La levée du moratoire qui entre en vigueur le 1er juillet 2025 n'est pas une ouverture sans conditions. Les nouvelles banques devront être financièrement solides et disposer d'un capital minimum d'environ 77 millions \$. La Banque centrale du Kenya (CBK) lèvera le moratoire interdisant l'octroi de licences à de nouvelles banques commerciales à compter du 1er juillet 2025. Ce moratoire, en vigueur depuis le 17 novembre 2015, avait été instauré dans un contexte de difficultés de gouvernance, de gestion des risques et de fonctionnement au sein du secteur bancaire. Il visait à créer un environnement plus stable avant de rouvrir l'accès à de nouveaux entrants. Pendant ces 10 années, le secteur a connu plusieurs réformes. Des textes réglementaires ont été renforcés, des consolidations ont eu lieu à travers des fusions et acquisitions, et de nouveaux investisseurs locaux et internationaux sont entrés sur le marché. En 2024, les autorités ont relevé le seuil de capital minimum exigé pour les banques commerciales à 10 milliards de shillings kényans, environ 77 millions \$.

Nouvelles conditions pour les entrants

La CBK estime que le secteur bancaire est désormais prêt à accueillir de nouveaux acteurs bancaires, mais la levée du moratoire n'est pas une ouverture sans conditions. Les nouvelles banques devront être solides financièrement. Elles devront se conformer à l'exigence de capital social minimum. Cette mesure vise à s'assurer que seules des institutions disposant d'une assise financière suffisante pourront opérer dans le pays. L'objectif est de limiter les risques systémiques et de prévenir d'éventuelles crises bancaires. La Banque centrale souhaite, à travers cette approche, renforcer la résilience du secteur bancaire face aux risques économiques locaux et internationaux. Elle espère également que les nouveaux acteurs contribueront à diversifier l'offre bancaire, notamment en matière de financement des entreprises, des PME et des infrastructures.

Vers une ouverture contrôlée du marché bancaire

La reprise de l'octroi de licences bancaires devrait attirer de nouveaux investisseurs, en particulier des institutions financières régionales ou internationales, ainsi que des banques spécialisées. La Banque compte encadrer étroitement cette ouverture afin de garantir une supervision efficace et une stabilité du système. A moyen terme, cette mesure devrait accroître la concurrence dans le secteur bancaire kényan. Elle pourrait également permettre une meilleure inclusion financière à travers une offre élargie de services et un accès accru au crédit, aussi bien pour les ménages que pour les entreprises.

JAPON

L'inflation accélère en mars à 3,2%

La hausse des prix à la consommation au Japon (hors produits frais) s'est établie à 3,2% sur un an en mars, accélérant après avoir glissé à 3% en février et se maintenant à un niveau élevé, selon des chiffres gouvernementaux publiés vendredi.

Ce chiffre est en ligne avec la prévision des experts sondés par Bloomberg (+3,2%) et signale des tensions inflationnistes tenaces dans l'archipel. Ce maintien de l'inflation, qui retrouve le niveau de janvier, s'explique notamment par un bond de 25,4% des prix des céréales, tirés par une envolée record de 92,5% sur un an des prix du riz, base essentielle de la cuisine japonaise. Pour tenter d'enrayer l'historique renchérissement du riz depuis l'été dernier, sur fond de mauvaise récolte en 2023 et de fortes perturbations dans la distribution, le gouvernement a commencé à débloquer des centaines de milliers de tonnes de ses réserves stratégiques de riz, mis aux enchères. Les produits alimentaires frais se sont globalement renchérissés, avec notamment les prix du chou, autre aliment phare, qui ont plus que doublé (+111,6%) en l'espace d'un an, après des records de chaleur estivale suivis de fortes pluies qui ont ruiné les récoltes -- une modération après des flambées de 200% en

janvier et 130% en février. Non ajustée, l'inflation dans son ensemble (produits frais inclus) a toutefois ralenti à 3,6%, juste en deçà des attentes du marché qui tablait sur sa stabilisation à 3,7%. Très surveillée par le marché, l'inflation sous-jacente, corrigée des prix volatils de l'énergie et des produits alimentaires frais, s'est hissée à 2,9% en mars, accélérant par rapport à février (+2,6%). Se maintenant très au-delà de la cible d'environ 2% fixée par la Banque du Japon (BoJ), ce niveau devrait inciter l'institution à poursuivre les hausses de ses taux d'intérêt. Après les avoir relevés par deux fois en 2024 puis à nouveau en janvier, elle a décidé cette semaine un statu-quo face aux incertitudes économiques. L'économie nippone reste donc fragile: le Japon a vu la croissance de son PIB s'essouffler à 0,1% en 2024 (en termes réels, corrigés de l'inflation). Et la guerre commerciale engagée par Donald Trump pourrait pénaliser à la fois les exportations nippones (automobile, acier...) et

plomber davantage la consommation en entretenant l'inflation, fragilisant deux piliers de la quatrième économie mondiale. L'archipel nippon, après avoir subi pendant des décennies une inflation quasi-inexistante et même la déflation, a connu un virage depuis deux ans et demi, avec une hausse des prix à la consommation systématiquement supérieure ou égale à 2% depuis avril 2022. Pour l'endiguer, la BoJ avait entamé en mars 2024 un resserrement de ses taux, après dix ans de politique monétaire ultra-accommodante où ils étaient restés quasi-nuls. Alors que cette inflation plombe les dépenses des ménages (elles ont reculé de 1,1% l'an dernier) et pèse sur l'activité, le Premier ministre Shigeru Ishiba a fait adopter en décembre un plan de relance équivalant à 136 milliards d'euros censé doper le pouvoir d'achat, avec des enveloppes aux ménages et le rétablissement des subventions à l'énergie.

CHINE

Pékin avertit que les nouveaux frais portuaires américains seront «préjudiciables à tous»

Pékin a déclaré vendredi que les nouveaux frais portuaires américains, qui s'appliqueront aux navires fabriqués en Chine, seront «préjudiciables à tous», en ajoutant que cette mesure «ne permettra pas de relancer l'industrie navale américaine». Ces nouveaux frais, annoncés jeudi pour une entrée en vigueur dans 180 jours et dont les montants augmenteront progressivement, sont censés permettre une relance de l'in-

dustrie navale américaine, selon un communiqué du représentant au commerce de la Maison-Blanche (USTR). Ils seront facturés à chaque visite aux États-Unis - et non à chaque port américain visité - pour un maximum de cinq fois par navire et par an. «Ces mesures font grimper les coûts du transport maritime à l'échelle mondiale, perturbent la stabilité des chaînes mondiales d'approvisionne-

ment et accentuent les pressions inflationnistes aux États-Unis», a réagi vendredi Lin Jian, un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères. Cette décision «ne permettra pas de relancer l'industrie navale américaine», a affirmé ce porte-parole lors d'une conférence de presse régulière, en ajoutant qu'elle sera «préjudiciable pour tous». L'annonce américaine survient en pleine guerre commer-

ciale entre Pékin et Washington, qui entend rééquilibrer la balance commerciale des États-Unis avec la Chine. Dominante au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'industrie navale américaine a peu à peu reculé et ne représente plus que 0,1% de la construction navale au niveau mondial. La Chine construit de son côté près de la moitié des navires mis à l'eau, devant la Corée du Sud et le Japon.

DROITS DE DOUANE

Trump sûr à «100%» qu'un accord avec l'UE sera trouvé

Donald Trump s'est dit sûr «à 100%» qu'un accord sur les droits de douane avec l'Union européenne serait conclu, en recevant jeudi à Washington la dirigeante italienne Giorgia Meloni, pressée par Bruxelles de parler au nom des Vingt-Sept. «Il y aura un accord commercial, à 100%», a affirmé le président américain. La première ministre italienne, première dirigeante européenne à visiter la Maison Blanche depuis la brutale offensive doua-

nière lancée par son locataire, a répondu à l'unisson, «certaine» qu'un accord sera trouvé. Signe qu'il reste beaucoup à faire, Donald Trump a précisé qu'il n'était «pas pressé» et que Giorgia Meloni ne l'avait pas fait varier de stratégie. Au moment où les relations sont tendues entre l'UE et les États-Unis par la guerre commerciale menée par le président républicain avec ses droits de douane tous azimuts, la cheffe de la coalition ultraconservatrice

au pouvoir à Rome a affirmé «ne pas pouvoir négocier au nom de l'Union européenne». En pleine guerre commerciale, la Banque centrale européenne (BCE) vient de s'accorder pour une baisse de 0,25 point des taux directeurs pour renforcer l'économie de la zone euro. Sa présidente Christine Lagarde a déclaré jeudi que la BCE devait «faire face à l'imprévisible» et se montrer «agile» face au contexte économique mouvant.

ACCORD SUR LES MINERAIS

Kiev et Washington signent un "mémoirendum d'intention"

Un mémoirendum d'intention, premier pas vers un accord complexe sur l'accès aux ressources naturelles et aux minerais critiques de l'Ukraine a été signé. Washington et Kiev ont signé jeudi un "mémoirendum d'intention" visant à conclure un accord complexe sur l'accès aux ressources naturelles et aux minerais critiques de l'Ukraine, a annoncé une responsable ukrainienne. "Nous sommes heureux d'annoncer la signature, avec nos partenaires américains, d'un protocole d'intention ouvrant la voie à un accord de partenariat économique et à la création du Fonds d'investissement pour la re-

construction de l'Ukraine", a déclaré sur X Ioulia Svyrydenko, première vice-première ministre ukrainienne. Le président américain réclamait cet accord avec insistance pour compenser l'aide américaine déjà versée à Kiev pour faire face à l'invasion russe. Kiev et Washington avaient prévu de signer un accord sur l'extraction des minerais stratégiques de l'Ukraine il y a plusieurs semaines, mais un conflit entre les présidents Donald Trump et Volodymyr Zelensky en février a temporairement interrompu les travaux sur l'accord. M. Trump souhaite que l'accord, qui vise à accorder aux États-Unis des re-

devances sur les bénéfices tirés de l'exploitation des ressources ukrainiennes et des minerais rares, constitue une compensation pour l'aide accordée à l'Ukraine par son prédécesseur, M. Joe Biden. Mme Svyrydenko n'a pas publié les détails du mémoirendum, mais a indiqué que les travaux se poursuivaient en vue d'un accord final. "Nous espérons que le Fonds deviendra un outil efficace pour attirer les investissements dans la reconstruction de notre pays, la modernisation des infrastructures, le soutien aux entreprises et la création de nouvelles opportunités économiques", a-t-elle

souigné. "Il y a beaucoup à faire, mais le rythme actuel et les progrès significatifs permettent d'espérer que le document sera très bénéfique pour les deux pays" a fait valoir Mme Svyrydenko. Les responsables américains affirment que le renforcement des intérêts commerciaux américains en Ukraine contribuera à dissuader la Russie de toute agression future dans l'éventualité d'un cessez-le-feu. Kiev réclame des garanties militaires et de sécurité concrètes dans le cadre de tout accord visant à mettre un terme à la guerre qui dure depuis trois ans.

FRANCE

4e baisse d'affilée des créations d'entreprises en mars, selon l'Insee

Le nombre de créations d'entreprises en France a reculé en mars pour le quatrième mois consécutif, a annoncé vendredi l'Insee, qui souligne une forte baisse des créations d'entreprises classiques sur douze mois, et plus encore sur le premier trimestre. En données corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables, le nombre de créations a reculé de 1,3% par rapport à février, après déjà -0,8% en février par rapport à janvier. Les créations d'entreprises classiques se sont repliées de 2,5% après avoir augmenté de 1,1% en février, et les immatriculations de micro-entrepreneurs ont poursuivi leur baisse : -0,6% après -1,8%. En données brutes, le nombre total d'entreprises créées sur les douze derniers mois - avril 2024 à mars 2025 - augmente de 1,7% par rapport à la période d'avril 2023 à mars 2024. Mais, alerte l'Insee, «cette hausse globale masque toutefois une forte baisse des créations d'entreprises individuelles classiques, qui chutent de 11,2% sur la même période». Une tendance qui semble même s'accélérer: de janvier à mars, 295.463 entreprises ont été créées, en recul de 2,9% par rapport aux trois premiers mois de 2024, mais durant cette période, les créations d'entreprises classiques «chutent clairement» observe l'Insee : - 17,4%. En mars, détaille l'Institut national de la Statistique, 90.694 entreprises ont été créées, dont 31.735 entreprises classiques et 58.959 micro-entreprises. Le secteur des transports et entreposage est particulièrement concerné par la baisse des créations sur un mois: les créations y ont reculé de 8,9% après déjà -3,1% en février. Les créations baissent pour le quatrième mois consécutif dans l'industrie, et «de façon très marquée»: -12,1% après -2,1%.

Avec Siemens, Audi virtualise ses automates industriels

Les serveurs et les systèmes de stockage ne sont pas les seuls équipements à pouvoir être virtualisés. C'est aussi le cas des automates programmables industriels (API) des environnements de production. Le constructeur automobile allemand Audi (groupe Volkswagen) teste ainsi depuis plusieurs mois un API virtualisé Siemens pour la fabrication de carrosseries dans son usine de Böllinger Höfe, située à Heilbronn (Bade-Wurtemberg, Allemagne). Le déploiement a été réalisé sur la plateforme Edge cloud développée et installée par Audi sur ce site en 2022.

« L'utilisation de cet API pour la carrosserie représente un saut de productivité important dans le cadre de notre stratégie de production 360factory qui nous conduit vers un modèle de fabrication flexible et data driven, explique Gerd Walker, membre du conseil d'administration d'Audi et responsable du département production et logistique. Nous voulons déployer du cloud local pour la production, dans toutes nos usines, en exploitant justement ces systèmes de contrôle numérique virtualisés ».

Les mêmes fonctions qu'un automate matériel

L'automate virtuel Simatic S7-1500V de Siemens, déployé chez Audi, reprend sous forme logicielle toutes les fonctions, interfaces et outils de son équivalent matériel. Mais elles sont désormais exécutables sur n'importe quel matériel de façon autonome, sous forme d'application Edge directement intégrée dans l'environnement IT de l'industriel. Audi peut ainsi le gérer de manière centralisée et l'adapter rapidement en fonction d'exigences spécifiques. Ces configurations donnent au

constructeur automobile davantage de capacités pour faire évoluer ses lignes de production et connecter directement les contrôleurs à d'autres services informatiques, y compris des dispositifs de sécurité du SI. Audi a également déployé un autre système Siemens, piloté par IA, pour le contrôle de qualité en temps réel dans la construction de carrosseries. Il détecte et élimine automatiquement les projections de soudure. Un moyen pour le constructeur automobile d'augmenter à la fois la qualité des carrosseries et le niveau de production.

Plateforme de virtualisation, réseau et automates

L'industriel a par ailleurs réalisé, avec un ensemble de prestataires informatiques, ce que Pascal Schirmer, responsable de la planification du développement technologique chez Audi, décrit comme « le premier interfacement au monde entre plateforme de virtualisation, réseau et technologies d'automatisation dans la production automobile ». Pour ce projet, Cisco a fourni une infrastructure réseau SDA (software defined access), Broadcom, la virtualisation VMware pour les serveurs couplée avec son nouvel industriel virtual switch. L'ensemble permet la communication en temps réel avec des protocoles industriels entre la plateforme et les installations.

Après la réussite de l'installation et de l'interfaçage de l'automate virtuel dans son usine de Böllinger Höfe, Audi compte le déployer également sur son site de Neckarsulm (Bade-Wurtemberg, Allemagne). Dans cette usine, l'automate virtuel devrait servir à la production de la carrosserie de la nouvelle Audi A6.

Wikipedia va aider les IA à récolter ses données

L'encyclopédie en ligne vient de mettre en place une base de données particulière. Elle va permettre aux bots IA de récolter plus facilement ses données.



L'aliment principal des grandes modèles de langage, ce sont évidemment les données.

Des données qui permettent d'améliorer leurs performances, et qui sont à l'origine des grands chatbots que l'on connaît comme ChatGPT, Gemini ou Claude. Mais elles sont devenues tellement importantes que leur récolte peut poser problèmes à certains grands pourvoyeurs. Alors pour simplifier la tâche, certains comme Wikipedia proposent de nouveaux outils.

Wikipedia propose une base de données pour les bots IA récoltant les données

C'est une nouvelle interface qui devrait intéresser de nombreux acteurs de l'IA. La plus grande encyclopédie au monde Wikipedia vient en effet d'annoncer qu'elle lançait une grande base de données de contenus en français et en anglais, destiné aux robots récoltant des données sur le web pour le développement de modèles de lan-

gage. Cette nouvelle base de données est construite en partenariat avec la filiale de Google, Kaggle, la plateforme web interactive spécialisée dans la Data Science. Elle a été « conçue pour les flux de travail d'apprentissage automatique ».

L'objectif ? Réduire la pression sur les serveurs

Elle sera ainsi un outil bien plus intéressant pour les développeurs d'IA afin d'accéder plus aisément à des articles lisibles par machine, et donc utilisables ultérieurement. Un schéma gagnant-gagnant, car si d'un côté les développeurs IA voient leur travail réduit, Wikipedia devrait aussi être bénéficiaire. En effet, la fondation à l'origine de l'encyclopédie a récemment fait état des problèmes rencontrés à cause de l'activité toujours plus effrénée des bots de récoltes de données. Ceux-ci ont fini par générer un trafic qui sollicite trop fortement les serveurs de Wikipedia, ce qui représente une hausse des coûts de fonctionnement pour la plateforme, mais aussi une augmentation des risques. L'encyclopédie avait alors annoncé travailler sur des solutions pour remédier au problème. Sera-ce le cas ?

Source : The Verge

L'IA d'Apple est-elle délibérément bloquée par Meta sur ses apps ?

En introduisant son intelligence artificielle, Apple promettait des outils disponibles partout de manière uniforme. Il semblerait que certaines entreprises ne voient pas les choses de cette manière. Meta, notamment, ne cesse de bloquer l'IA d'Apple au sein de ses diverses applications disponibles sur iOS.

WhatsApp, Instagram, Facebook, Threads font l'impasse sur l'Apple Intelligence

Lancé aux États-Unis en octobre 2024 et disponible officiellement en France depuis la publication d'iOS

18.4 en début de mois, l'Apple Intelligence se caractérise principalement par les outils d'écriture disponibles nativement sur macOS et iOS. Ces derniers permettent de réécrire, de corriger ou de synthétiser des portions de texte. Sur une application comme iMessage, Twitter, Snapchat ou LinkedIn, lorsque l'utilisateur sélectionne le texte à envoyer, le menu défilant propose ainsi un accès aux outils d'écriture. Ces options de mise en forme n'apparaissent pas sur les applications WhatsApp, Instagram, Facebook ou Threads. Pour certains, cela signifie

que Meta a délibérément bloqué l'IA d'Apple. Plus précisément, ils ont choisi de ne pas utiliser les interface de programmation nécessaires à leur fonctionnement. Meta n'est pas la seule entreprise à avoir choisi de ne pas implémenter ces outils à ses applications. Ces derniers ne sont pas disponibles au sein Signal par exemple. On pourrait supposer qu'il s'agit là d'un dispositif de sécurité, pourtant, ils trouvent leur place au sein de Proton Mail ou de Wire.

Des tensions palpables entre les deux entreprises

Rappelons que plusieurs tensions opposent Apple à Meta. d'une part, Mark Zuckerberg n'a pas digéré l'introduction de l'App Tracking Transparency permettant aux utilisateurs de bloquer facilement le suivi des applications à des fins marketing. Cet outil, introduit avec iOS 14.5 en avril 2021, aurait fait perdre à Facebook plus de 12 milliards de dollars. En parallèle, Apple a refusé d'opter pour le modèle de langage Llama de Meta afin de propulser son intelligence artificielle. Selon le Washington Post, la firme de Tim Cook aurait soulevé des problèmes de confiden-

tialité. Apple s'est finalement tourné vers ChatGPT en mode optionnel. Enfin, cette semaine, dans le cadre de son procès qui l'oppose à la Concurrence américaine, Facebook a publié ses arguments au sein d'un fichier PDF. Certaines informations confidentielles ont été mal censurées. Dans le cas d'Apple, ce sont notamment les chiffres illustrant l'usage hebdomadaire d'iMessage. Interrogé par The Verge, un avocat d'Apple a qualifié cette faute de très grave avant d'ajouter qu'Apple pourrait ne plus faire confiance à Meta pour ce type d'informations sensibles à l'avenir.

Brèves

OpenAI lorgne sur Windsurf

Selon Bloomberg, citant des sources proches du dossier, la société dirigée par Sam Altman, serait en négociations avancées pour acquérir Windsurf. Ce dernier édite un assistant de code à base d'IA. Le média américain évoque une acquisition estimée à 3 milliards de dollars, ce qui représenterait la plus grande acquisition pour OpenAI. Windsurf s'appelait avant Coedmium et a été fondé en 2021 par Varun Mohan et Douglas Chen, diplômé du MIT. En avril dernier, la société a levé des fonds pour atteindre une valorisation de 2,85 milliards de dollars. Ses solutions sont en concurrence avec Copilot de Github, mais aussi avec les différents LLM du marché qui disposent de capacité de génération de code.

AMD et Intel aussi impactés par les restrictions US d'exportation.

Nvidia a annoncé hier avoir provisionné une charge de 5,5 milliards de dollars après l'annonce de restrictions supplémentaires sur l'exportation de ses accélérateurs H20 vers la Chine. AMD est aussi concerné par ce tour de vis sur les accélérateurs de la gamme MI308. Un manque à gagner pour la société estimée à 800 millions de dollars. Intel n'est pas en reste comme l'indique Reuters, le CEO Lip-Bu Tan a informé ses clients chinois de la nécessité d'obtenir une licence pour importer des puces pour l'IA en l'occurrence ses produits Gaudi.

OVHcloud atteint 528,5 M€ au S1.

Le premier semestre 2025 d'OVHcloud se distingue par un chiffre d'affaires de 528,5 M€ en progression de 10,2 % par rapport à 2024. Le cloud public connaît une forte hausse de 17,4 % en données publiées et de 17,3 % en données comparables, porté par la demande croissante en IA et le succès des offres Savings Plan, générant 103,8 M€. Le cloud privé, avec les solutions Bare Metal et Hosted Private, demeure la principale source de revenus, atteignant 334,2 M€, en hausse de 10,5 % en données publiées et de 10,4 % en comparables.

Volkswagen réfléchit à adopter une technologie que les marques chinoises adorent

Le groupe Volkswagen songe à développer la technologie utilisée sur sa nouvelle marque de 4x4 Scout aux États-Unis. Une technologie que les Chinois commencent à utiliser de plus en plus, comprenant que le véhicule électrique à batterie ne peut pas croître indéfiniment sur tous les marchés.

Le mot est lâché : REEV. Quatre lettres que les Chinois commencent à connaître par cœur. Dernier exemple en date, le C10 de Leapmotor qui prend carrément l'appellation « REEV » dans son nom officiel. REEV, pour « Range Extender Electric Vehicle ». On n'invente rien, puisque des véhicules comme la Chevrolet Volt (Opel Ampera-E chez nous) avaient étreigné cette solution technique bien avant qu'elle ne vienne à l'esprit des ingénieurs et décideurs chinois. Et si ces derniers s'y mettent à marche forcée, c'est parce qu'ils réalisent que la concurrence devient trop rude chez le véhicule électrique pour un marché pas encore totalement mature. Au Japon, en Amérique ou encore sur la plupart des marchés émergents, l'électrique à batterie ne représente rien, ou pas grand-chose.

Mais plutôt que de se mettre à faire des modèles 100 % thermiques, les Chinois ont décidé de modifier leurs électriques en leur adjoignant un petit moteur essence qui vient remplir les batteries. Une technologie Volkswagen utilise aujourd'hui chez sa marque américaine Scout, produisant des 4x4. Et qui pourrait aussi le faire chez nous.

Des Volkswagen électriques, avec moteur essence

Le PDG du groupe Volkswagen, Oliver Blume, a confirmé récemment qu'une majorité des précommandes de Scout Terra et Traveler s'étaient faites en version à prolon-



gateur d'autonomie. Logique, sur des modèles particulièrement baroudeurs qui iront sillonner des zones où la borne de recharge la plus proche est à des dizaines, voire centaines de kilomètres.

Et cette popularité du prolongateur d'autonomie, que le calculateur du véhicule réveille lorsque l'autonomie précaire, semble donner des idées en Allemagne. Volkswagen présente en ce moment même au salon de Shanghai en Chine trois concepts

de véhicules électriques. Dont un, là encore, équipé d'un prolongateur d'autonomie.

Le PDG de Volkswagen est séduit

La grande nouvelle, c'est que Volkswagen réfléchit désormais à utiliser des prolongateurs d'autonomie en Europe sur certains de ses (futurs ?) modèles électriques. Une technologie qui implique de concevoir le

véhicule dès le départ pour qu'il ait l'espace suffisant pour accueillir un petit moteur thermique, tout son attirail (refroidissement, lubrification...) et le petit réservoir d'essence. Nos confrères allemands annoncent qu'Oliver Blume est séduit à l'idée de démocratiser les Range Extender, et qu'ils pourraient faire leur chemin sous le capot de la gamme ID. Cela porterait par exemple l'autonomie d'une ID.7, déjà plutôt élevée, à plus de 1000 km.

La Volvo S90 résiste et se restyle

La grande berline thermique de Volvo n'est pas morte, elle gagne un nouveau restylage pour continuer sa carrière, comme les SUV XC60 et XC90, maintenant que le constructeur suédois a renoncé à ne vendre plus que des modèles électriques d'ici 2030. Il y a quelques jours, nous vous présentions une toute nouvelle berline électrique Volvo : l'ES90. Mais vous le savez, le constructeur suédois a renoncé à ne vendre plus que des modèles à zéro émission d'ici la fin de la décennie. Volvo allonge donc la carrière de ses modèles thermiques. Il y a quelques mois, la marque scandinave détenue par le groupe chinois Geely a lancé son grand SUV XC90 re-stylé. Un peu plus tard, elle a levé le voile sur une version améliorée du XC60. Cette fois, c'est la grande berline S90 qui reçoit un nouveau coup de bistouri après déjà neuf ans de carrière (et un premier resty-

lage opéré en 2020).

Comme le XC90

Les nouveautés esthétiques ne surprennent pas et ressemblent beaucoup à celles des derniers XC90 et XC60. La voiture gagne des feux modernisés et des boucliers épurés alors que la planche de bord reçoit un gros écran tactile central de 11,2 pouces, le même que dans le XC90.

Côté motorisations, Volvo ne donne que peu de détails pour l'instant mais on retrouvera évidemment les versions hybrides rechargeables en plus de déclinaisons thermiques à hybridation légère.

Reste à savoir ce que compte faire Volvo de cette « nouvelle » S90. Le modèle actuel vient de quitter le catalogue chez nous et ses volumes de ventes restaient faibles sur le Vieux continent. Se limitera-t-elle à la Chine ou reviendra-t-elle en Europe ?



Mots fléchés

Préfecture des Landes		Appropriation		Peu		Crépitement				Ville de Mayenne		Éduquer	
Huer				Enveloppes de caoutchouc						Désert rocheux		Phénomène	
								Rôder					
								Affluent de la Saône					
Allonger		Première page				Cadeau							
						Imitées							
						Galère royale							
Peintre français (Edgar)		Infantile								Entille bâtarde			
										Travail obligatoire			
					Troisième personne du pluriel						Germanium		
					Boisson du matin						Pour remplacer		
Pays africain		Femelles d'un roi		Partie d'un bateau					Pièce du jeu d'échec				
									Commune d'Italie				
				Avec les Lambics et Lager				Surprise partie					Petit saint
								Derniers					
Ville de carnaval				Os de la cuisse						Département français	Einsteinium		
Père de Jason											Os de poisson		
				Plusieurs Lou		Distingué							
Temps d'une révolution					Complète								
Naturelles			Aventures		Derrières								Entendaient
						Haute colfure						Grand arbre de l'île de Java	
Fondement	Prière que dit le prêtre en se lavant les mains						Préfecture du Calvados		Faux marbre				
	Incitant								Os de la jambe				
				Auteur de rumeurs		Démonstratif				L'érythro-poïétine			
										Longue période			
Marcelé		Nenni				Continent					Or		
						Rivière du Congo					Légumineuse		
								Port breton					
								Siège d'apparat					
Pensées		Points cardinaux opposés		Chemin								Surveillant	
					Son dieu: Bacchus		Radium			Voile triangulaire			
							Lycée technique			Responsable du site			
Chevalier efféminé				Bécanc							Id est		
				Lac des Pyrénées					Aperçu		Note de musique		
Indium													
		Pronom personnel				À peu près							
Braise						Sont aptes							

Prorogation du délai de souscription des déclarations annuelles de résultats jusqu’au 1 juin

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé dans un communiqué, la prorogation du délai de souscription des déclarations annuelles de résultats, jusqu'au 1 juin prochain. Cette prorogation concerne les déclarations annuelles de résultats (série G 4 et série G 11), leurs annexes, ainsi que la déclaration annuelle des traitements et salaires (série G 29), relatives à l'exercice 2024. Elle concerne également le délai de souscription, par voie électronique, de la déclaration annuelle des prix de transfert, prévue à l'article 151 ter du code des impôts directs et taxes assimilées, précise la DGI.



SALON NATIONAL DU LIVRE DE TAMANRASSET
L'ANEP participe avec plus de 200 titres

L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité (ANEP) est honorée de participer au Salon National du Livre de Tamanrasset, placé sous le haut patronage du Ministère de la Culture et des Arts, et qui se tiendra du 17 au 24 avril 2025 au Centre-ville de la wilaya, a annoncé l'entreprise dans un communiqué. Placé sous le slogan «Tamanrasset, berceau de l'écriture et du livre », ce rendez-vous culturel rassemble plus d'une soixantaine d'exposants issus des différentes wilayas du pays, offrant un espace dédié aux échanges artistiques et intellectuels. Ce salon propose un programme riche et diversifié, incluant des conférences, des ateliers interactifs, des rencontres avec des écrivains, ainsi que des spectacles célébrant la richesse et la diversité de notre patrimoine culturel. « L'ANEP, fidèle à sa mission de promotion de la culture nationale, met en avant ses publications qui varient entre romans, beaux livres et livres d'histoire en proposant un éventail riche et varié de plus de 200 titres», indique la même source. En participant aux événements culturels organisés à travers le territoire national, « l'ANEP vise à se rapprocher davantage de ses clients et des amateurs de lecture et aussi à faire la promotion de la plateforme de vente en ligne via le lien suivant: <https://store-anep.poste.dz/>. »

LUTTE CONTRE LA DROGUE À ORAN

Arrestation de neuf personnes

Une descente de police, menée par les éléments de la sûreté de daïra de Bir El Djir et de la sûreté urbaine du quartier Es-Sabah (Est d'Oran), a permis l'arrestation de 9 personnes impliquées dans des affaires de drogue et de substances psychotropes, ainsi que la saisie d'une quantité de ces substances toxiques, selon des informations recueillies vendredi auprès de la Sûreté de wilaya. Les services de police ont, au cours de cette opération menée jeudi, procédé au contrôle d'identité et à l'examen approfondi de la situation de 76 personnes, aboutissant à l'arrestation de 9 individus impliqués dans des affaires de trafic de drogue, port d'armes blanches prohibées, ... Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du plan sécuritaire visant à lutter contre la criminalité, à garantir la tranquillité publique et à mettre fin aux activités de trafiquants de drogues et de personnes recherchées par la justice, a également permis la saisie de 30 grammes de drogue prêts à la vente, de 10 comprimés psychotropes de différents types et d'armes blanches prohibées, a-t-on indiqué. En outre, dans le cadre de cette intervention, 18 véhicules ont été soumis à un contrôle administratif et sécuritaire et 11 infractions routières ont été relevées, de même que 12 motos dont 3 ont été mises à la fourrière pour non conformité aux procédures légales.

PREMIÈRE RENCONTRE RÉGIONALE DES JOURNALISTES ET PROFESSIONNELS DES MÉDIAS À ORAN

Des recommandations pour soutenir la profession journalistique

La première rencontre régionale des journalistes et professionnels des médias algériens, organisée jeudi à Oran, a été clôturée par de nombreuses recommandations et propositions formulées par les participants issus de différentes institutions médiatiques à travers les ateliers organisés à cette occasion, dans le but de soutenir la profession journalistique et de l'élever à un niveau supérieur. Les recommandations du premier atelier, consacré à "La nouvelle législation encadrant le secteur de la communication et la déontologie professionnelle", appellent à la nécessité de renforcer la protection juridique et sociale des journalistes, ainsi que l'adoption d'un texte organisant le statut particulier du journaliste. Les participants ont également appelé à l'élaboration des textes d'application relatifs à la création d'un fonds de soutien à la presse écrite, audiovisuelle et électronique. Il a été aussi proposé d'inclure la profession de journaliste dans la catégorie des métiers pénibles afin de bénéficier des avantages qui en découlent. De leur côté, les participants à l'atelier sur "La réalité de la presse audiovisuelle, écrite et électronique face aux nouveaux défis de l'intelligence artificielle et des technologies de la 5G" ont souligné la

nécessité de former les journalistes aux technologies d'intelligence artificielle, en suggérant aussi un partenariat entre le ministère de la Communication et les startups comme solution pour développer la presse numérique. Les recommandations ont aussi insisté sur la création d'un Conseil de déontologie des médias et sur l'urgence de relancer le fonds de soutien à la presse, en appelant à renforcer la coopération entre les médias et les universités. Concernant l'atelier sur "La communication institutionnelle et son rôle dans la promotion de l'image de l'Algérie", il a été recommandé de créer une haute autorité nationale dédiée à la communication institutionnelle, avec un budget adapté à la transition numérique dans ce domaine. Les recommandations de l'atelier sur "La formation spécialisée, continue et la prospective des métiers d'avenir" ont, quant à elles, insisté sur la formation continue et spécialisée, la révision de la politique générale de formation, en particulier sur le plan de la spécialisation et de l'adéquation formation-emploi, ainsi que la mise à jour régulière des programmes de formation universitaire. Les participants ont également proposé la création d'une commission sectorielle conjointe entre le ministère de l'Enseignement

supérieur et de la Recherche scientifique et le ministère de la Communication pour anticiper les métiers de demain. Dans son discours de clôture, le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a appelé la famille médiatique à œuvrer pour améliorer la performance professionnelle, indiquant qu'un rapport intermédiaire sur la rencontre d'Oran sera préparé, suivi de rencontres similaires à Constantine, Ouargla et Alger. L'ensemble des propositions sera compilé dans un rapport final qui sera présenté au Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui prendra les décisions qu'il jugera adéquates le 3 mai prochain à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse. Cette importante rencontre, organisée par le ministère de la Communication, en coordination avec la wilaya d'Oran, a vu la présence de représentants de la Direction générale de la communication auprès de la Présidence de la République, des responsables de plusieurs institutions médiatiques, ainsi que des journalistes et professionnels des médias issus de 17 wilayas de l'Ouest et du Sud-ouest du pays, en plus des représentants des bureaux locaux d'associations et syndicats nationaux.

DROITS DE DOUANE

Le FMI écarte le risque de récession mondiale

Les droits de douane mis en place par les Etats-Unis vont peser sur l'économie mondiale cette année, mais sans la faire basculer en récession, a affirmé jeudi la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva. Malgré les "incertitudes" engendrées par les "politiques commerciales", "nos projections de croissance sont en baisse notable mais ne montrent pas de récession", a assuré Mme Georgieva dans son traditionnel discours de lever de

rideau en amont des réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale (BM). L'événement débutera mardi prochain et sera l'occasion pour l'institution de présenter ses prévisions actualisées pour l'économie mondiale (WEO). Le président américain Donald Trump a mis en place des droits de douane d'au moins 10% sur l'ensemble des produits entrant aux Etats-Unis, en vigueur depuis le 5 avril, et jusque 145% sur les produits chinois, au-delà des taxes existantes avant son retour

à la Maison Blanche. Plusieurs études estiment que les droits de douane appliqués aux Etats-Unis se situent autour de 20%, en tenant compte des dernières exemptions annoncées vendredi sur les semiconducteurs et produits électroniques, soit un niveau qui n'avait pas été atteint depuis près d'un siècle. Parmi les solutions préconisées par la directrice générale du FMI, "des réformes ambitieuses du secteur bancaire, des marchés de capitaux, des règles de concurrence, du droit de

la propriété intellectuelle et une adaptation aux usages de l'intelligence artificielle", capable de générer selon elle d'importants gains de croissance. "Au FMI, nous savons que ces rééquilibres sont difficiles mais ils sont nécessaires", a-t-elle insisté, "mais nous soutiendrons les efforts menés par les pays, notamment en apportant des contributions rapides pour les pays qui en auront besoin".

ALGÉRIE-FRANCE

Le MOUDAF dénonce «les multiples provocations» du ministre français de l'Intérieur

Le Mouvement dynamique des Algériens en France (MOUDAF) a dénoncé jeudi "les multiples provocations" du ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau, à l'égard de l'Algérie. "Depuis plusieurs mois, le ministre de l'Intérieur français multiplie les provocations, les contre-vérités et les invectives à l'égard de l'Algérie", a indiqué le secrétaire général du MOUDAF, Nasser Khabat dans un communiqué. "Faut-il y voir l'empreinte d'une ligne politique assumée, ou celle, plus insidieuse, d'une soumission rampante aux injonctions de

l'extrême droite et de la fachosphère, cette nébuleuse réactionnaire qui rêve encore d'Empire et de domination coloniale?", s'est-il demandé. "Quoi qu'il en soit, le constat est clair: en se faisant le porte-voix d'un ressentiment colonial à peine voilé, ce ministre ne parle pas pour la France mais pour une certaine idée de la France nostalgique et autoritaire. Quand il ose évoquer une prétendue +humiliation+ de la France face à l'Algérie, c'est une insulte faite à l'Histoire, a-t-il enchaîné. "Elle ravive les braises d'un passé non digéré, au lieu de

construire les conditions d'un dialogue apaisé entre deux pays", dit-il. En outre, le secrétaire général du MOUDAF a tenu à préciser que le silence des membres de la diaspora algérienne "n'est pas un signe de soumission. Il est celui d'une maturité politique que beaucoup dans l'appareil d'Etat français semblent avoir perdue". "(...) Nous refusons d'être les spectateurs muets d'une dérive nationaliste qui instrumentalise nos histoires, nos identités, et notre citoyenneté plurielle à des fins électoralistes", a-t-il conclu.